

SELLAL INAUGURE LA 48^E ÉDITION DE LA FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE NATIONALE : UNE NÉCESSITÉ IMPÉRIEUSE

Page 5



LES POUVOIRS PUBLICS S'OPPOSENT
AUX MAIRES ET AU CRA

LE COUFFIN DU RAMADHAN MAINTENU

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 2493 - Mercredi 27 mai 2015 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS LE CHABAB RÊVE D'UNE PARTICIPATION AFRICAINNE

Page 17



JUMELAGE
DES HÔPITAUX NORD-SUD
**PLUS DE 11.000
CONSULTATIONS
ET 700
INTERVENTIONS
RÉALISÉES**



Page 6

DU 22 AU 23 JUILLET À ALGER
**CONFÉRENCE
INTERNATIONALE
SUR LA
DÉ-RADICALISATION**

Page 3

PRIX PLAFONNÉS, MARCHÉS
RÉGULÉS ET CONTRÔLE
DES PRODUITS

**BENYOUNES
LANCE
UNE CAMPAGNE
DE "NETTOYAGE"**



Page 4

A J-1 DU 10^E CONGRES

QUI SAUVERA LE FLN ?

Page 3



ATTENTAT TERRORISTE À BÉNI-AMRANE EN 2008

LES AUTEURS PRÉSUMÉS AUJOURD'HUI DEVANT LE JUGE

Page 5

INCENDIE DANS UN DÉPÔT À BABA-ALI

UNE BISCUITERIE SAUVÉE DES FLAMMES PAR LA PROTECTION CIVILE

Page 24



56
opérations
communales de
développement
réalisées au 1^{er}
trimestre 2015.

10
circonscriptions
administratives
créées dans des
wilayas du Sud.

4,5
% est le taux de
l'inflation enregistré
en avril 2015.

Concours de "pêche" samedi prochain à Timgad

Un concours récompensant le pêcheur qui aura ramené la plus grosse pièce au bout de son hameçon sera organisé, samedi prochain, sur le plan d'eau du barrage de Koudiat-Medouar, près de Timgad (35 km de Batna), a-t-on appris, lundi, auprès des organisateurs.

Initiée par la station de pêche et d'aquaculture de la wilaya de Batna, en partenariat avec l'Office des établissements de jeunesse (Odej), cette manifestation avait obtenu beaucoup de succès, l'année dernière, lors de sa première édition.

Cette compétition où il est attendu une participation record de "taquineurs de goujon", vise également à "promouvoir les sports et les activités aquatiques sur un site superbe, situé à quelques encablures de la ville romaine de Thamugadi", ont souligné les promoteurs de la manifestation.

La manifestation, qui débutera par une opération de nettoyage des abords du site, sera marquée aussi



par une randonnée pédestre sur les hauteurs de la ville de Timgad pour renouer avec le sport de masse et permettre aux participants et aux visiteurs de jouir des plaisirs de la nature et du plein air.

Des ressortissants nigériens acheminés vers un centre d'accueil à Ouargla



Au total, 111 ressortissants nigériens, en séjour illégal sur le territoire national, ont été acheminés samedi de la wilaya d'Illizi vers un centre d'accueil à Ouargla en vue de leur rapatriement, a-t-on appris des services de la wilaya. Ces ressortissants, dont 88

vivaient à Djanet et 23 autres à Illizi, ont été transférés à bord de quatre autocars vers la wilaya de Ouargla avant leur acheminement sur la wilaya de Tamanrasset, en prévision de leur rapatriement vers leur pays d'origine, a précisé à l'APS le chef de cabinet de la wilaya. Selon Bekadi Mohamed Abdelkader, cette opération qui sera suivie par d'autres dans la wilaya d'Illizi, qui accueille nombre de ressortissants nigériens, a mobilisé "tous les moyens humains et matériels nécessaires au respect de la dignité humaine, ainsi que des cadres de différents secteurs pour accompagner et prendre en charge ces ressortissants". Le gouvernement algérien avait répondu favorablement à la demande des autorités nigériennes de rapatriement de ses ressortissants en séjour illégal sur le territoire national. L'Algérie avait assuré que toutes les mesures ont été prises pour rapatrier les ressortissants nigériens "dans un cadre fraternel et dans le respect de leur dignité, jusqu'à leur arrivée à leurs villages et leurs maisons".

Menaces sérieuses sur la biodiversité en Algérie

Des chercheurs ont exprimé mercredi à Alger leurs craintes d'assister à la dégradation progressive de la biodiversité qui est soumise à des menaces "assez sérieuses" en raison notamment de la surexploitation. Lors d'une rencontre sur les plantes aromatiques, médicinales et à parfum, Sahraoui Bensaïd, chercheur à la faculté des sciences biologiques de l'USTHB, a indiqué que la biodiversité est soumise à des menaces "assez sérieuses" à cause des actions de dégradation générées par les mauvaises pratiques d'exploitation et de gestion des milieux par l'homme. Dans son étude sur les plantes médicinales chez les Touareg du Hoggar, il a identifié d'autres menaces comme la surexploitation de la végétation en raison de la production commerciale de bois et de charbon, la collecte anarchique de plantes médicinales et fourragères ainsi que le surpâturage et les techniques agricoles inappropriées ou encore des pratiques inappropriées en matière de tourisme. Le chercheur met aussi l'accent sur le développement de la commercialisation à grande



échelle, y compris en direction des marchés des pays limitrophes (Mali, Niger et Libye) de ces ressources, "qui a induit le phénomène récent de leur surexploitation, spécialement dans un rayon de 200 km autour des centres urbains, cas de Tamanrasset". Sur les 73 espèces endémiques répertoriées jusqu'ici, 36 sont considérées comme gravement menacées, notamment l'olivier de Laperrin.

Il plane sur un skateboard sur une distance de 275 mètres

Catalin Alexandru Duru est officiellement l'homme à avoir volé le plus loin sur un skateboard. Ce Canadien a vu son record validé par le livre Guinness des records. Il a parcouru très précisément la distance de 275,90 mètres sur le lac Ouareau, dans la province du Québec, au Canada.

"Il vole dangereusement haut"

Cette invention évoque le deuxième épisode de Retour vers le futur, où Marty McFly emprunte un "hoverboard", un skateboard volant au ras du sol. Plusieurs projets ont vu le jour pour concrétiser cette formidable invention, mais celui de Catalin Alexandru Duru serait la plus aboutie. L'inventeur explique que son "prototype peut être utilisé partout, mais est généralement testé au-dessus de l'eau car il vole dangereusement haut". Il envisage de développer une machine que le pilote contrôlera avec les pieds.

Elle retrouve son ordinateur volé et tend un piège au voleur

Cambriolée mardi 19 mai 2015 à son domicile, une Toulousaine a eu le malheur de se faire dérober son ordinateur. Mais heureusement pour elle, cette perte n'a été que de courte durée.

Après son cambriolage, la jeune femme a entrepris de remettre la main sur ses objets volés en écumant les petites annonces du site Le Bon Coin. En surfant sur le site, celle-ci n'a pas mis longtemps à retrouver son ordinateur volé quelques heures plus tôt.

Afin de récupérer son bien, la Toulousaine a alors eu l'idée de donner rendez-vous à l'auteur de cette petite annonce pour lui tendre un piège.

Elle l'attendait avec la police

Une fois le rendez-vous donné, celle-ci a attendu que le voleur arrive pour le confondre. Venue avec le renfort de la brigade anticriminalité, la jeune femme a réussi à mettre la main sur son voleur, un jeune homme de 24 ans, qui a pourtant raconté avoir lui-même acheté cet ordinateur auprès d'un particulier. Interpellé, celui-ci attend maintenant que toute la lumière soit faite sur cette affaire pour être disculpé, tandis que la Toulousaine a pu récupérer son ordinateur.

D
I
X
I
T



Hamid Grine

"Les journaux privés ne jouent pas le jeu : en Algérie, il y a environ 360 titres de presse écrite privée mais aucun en langue tamazight.

Sur le projet de professionnalisation du secteur de la presse, les lignes ont déjà bougé il y a donc moins d'insultes et de diffamations dans la presse algérienne mais il faut poursuivre l'effort de formation pour venir définitivement à bout des manquements."

A J-1 DU 10^E CONGRÈS

Qui sauvera le FLN ?

Au FLN ce ne sont plus les jeux de coulisses auxquels nous assistons, mais un linge sale qui ne se lave plus en famille. Alors que le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales avait annoncé que seule la justice était apte à valider, ou non, la tenue de ce congrès, les opposants de Amar Saïdani n'ont pas attendu le verdict final, en se rassemblant avant-hier devant le siège du plus vieux parti à Hydra. Une situation qui risque sans aucun doute d'empirer si la justice tranche en faveur de Saïdani.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Ainsi, à moins de 24 heures du début du congrès, les clans se livrent une guerre sans précédent. Le contrôle de l'appareil du parti est l'enjeu qui alimente les deux clans. Pour les uns ce congrès est sans aucun doute celui qui vient en sauvetage du parti, pour d'autres, à leur tête Abderrahmane Belayat, avec des membres du comité central et des parlementaires, ils le définissent comme étant celui de la « honte ». Aucune réaction n'a été perçue du côté de la direction nationale, conduite fermement par le secrétaire général, Amar Saïdani, qui ne veut pas montrer l'existence d'une crise. D'ailleurs, les préparatifs semblent, d'après nos sources, se poursuivre comme si de rien n'était. Pourtant la situation est dramatique. D'autant plus que le jour du congrès, si toutefois il se tiendra, on pourra assister à un crépage de chignons entre les deux clans.

La question qui reste en suspens : la chambre administrative de Bir-Mourad-Raïs aura-t-elle la force de rétablir l'ordre dans cette affaire opposant les pros et anti-Saïdani ? Ou bien sa décision ne fera qu'envenimer cette situation ?



Amar Saïdani.

Mais Saïdani ne veut rien entendre. Car c'est une tradition dans notre pays, depuis déjà quelques années, ce parti trônant sur la quasi-totalité des assemblées élues (locales

et nationales) et dont le secrétaire général réclame, au nom de cette majorité, de former et diriger le gouvernement, semble être immunisé face à toute décision, d'où

qu'elle vienne. C'est d'ailleurs ce qui peut être perceptible dans la déclaration du chargé de communication du parti, Saïd Bouhadja, qui estime que la procédure judiciaire n'aura aucune incidence sur le déroulement du congrès, les frondeurs ne désespèrent pas que la décision de justice soit en leur faveur.

Mais ce qui est dramatique, non pas pour l'ancien parti unique, mais pour le peuple algérien, est certainement l'image que reflètera ce congrès à l'étranger, avec les partis étrangers et les diplomates accrédités à Alger invités, comme le veut la tradition, qui assisteront à la cérémonie d'ouverture du congrès. A la veille de ce rendez-vous, rien ne présage un congrès paisible.

Dans tous les cas de figures cette « crise » ne semble plus étonner grand-monde. Le climat d'incertitude a toujours régné au Front de libération nationale. Comme à la veille de chaque rendez-vous important du parti, les tractations se mettent en branle et les clivages remontent à la surface. C'est dire qu'à chaque fois nous assistons à des « congrès bis », ou rien de nouveau ne se fera, sauf des changements de tête et de noms et jamais des changements profonds sur le plan politique et idéologique.

K. H.

RAMTANE LAMAMRA L'A AFFIRMÉ

Les relations de l'Algérie avec les pays du Golfe sont « bonnes »

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les relations de l'Algérie avec les pays du Golfe sont « bonnes », a affirmé avant-hier soir le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

« Nos relations avec nos frères des pays du Golfe sont bonnes », a déclaré à la presse Lamamra en réponse à une question sur des informations faisant état d'un malentendu

entre l'Algérie et l'Arabie saoudite. Le ministère des Affaires étrangères avait affirmé récemment qu'il n'y avait aucun malentendu entre l'Algérie et le Royaume d'Arabie saoudite et que les relations unissant les deux pays étaient « solides, séculaires et exceptionnelles ». Interrogé, par ailleurs, sur la réunion des chefs d'états-majors des pays arabes dimanche dernier en Egypte pour la création d'une force militaire conjointe, Lamamra a indiqué que les pays arabes

avaient participé avec des délégations qui ont abouti à des résultats lesquels seront présentés aux gouvernements arabes puis au sommet de la Ligue arabe. « L'Algérie a participé avec une délégation forte qui a eu une contribution positive aux travaux », a-t-il affirmé, ajoutant que la position de principe de l'Algérie fait que « l'adhésion dans cette force ne peut être que facultative ». Les dirigeants arabes réunis en mars dernier en sommet à Charm-el-Cheikh se sont mis d'accord sur le principe de créer

une force militaire arabe conjointe « essentiellement investie des missions d'intervention militaire rapide, à la demande du pays concerné, face aux menaces qui guettent la paix et la sécurité arabes », selon la résolution adoptée par la Ligue arabe. Lamamra, qui avait pris part à la réunion préparatoire du sommet, avait indiqué que l'Algérie « n'autorisera aucune participation de ses troupes armées à des opérations militaires en dehors de ses frontières ».

L. B.

DU 22 AU 23 JUILLET À ALGER

Conférence internationale sur la dé-radicalisation

Une conférence internationale sur la dé-radicalisation se tiendra les 22 et 23 juillet prochains à Alger, a annoncé le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel. « La conférence se tiendra au niveau des experts dans les domaines de la lutte contre

le terrorisme et l'extrémisme », a précisé à la presse M. Messahel en marge de la cérémonie de célébration de la Journée de l'Afrique. Il a expliqué que l'Algérie, qui mène « un combat au quotidien depuis de longues années dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, a acquis une expertise qui peut profiter à ses partenaires et

voisins ». Interrogé sur la Libye, il a indiqué qu'une réunion des pays voisins se tiendra le 5 juin prochain à N'Djamena (Tchad) « pour discuter de la situation en Libye, échanger les analyses et voir ensemble comment accompagner nos frères libyens à trouver une solution pacifique au conflit ». Messahel a annoncé, également,

qu'une réunion entre l'Algérie, l'Italie et l'Egypte se déroulera le 7 juin prochain au Caire pour examiner la situation en Libye et « œuvrer à trouver une solution pacifique au conflit », ajoutant que la rencontre abordera aussi d'autres sujets comme la lutte contre le terrorisme et l'immigration clandestine.

R. N.

VISITE DU ROI DU LESOTHO LETSIE III À ALGER

L'occasion de raffermir les liens de fraternité

Le roi du Lesotho, Letsie III, est arrivé hier à Alger pour une visite d'Etat de trois jours en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le roi Letsie III a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene par le président du

Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, en présence de membres du gouvernement. Cette visite « sera l'occasion pour les deux pays de raffermir davantage les liens de fraternité et de solidarité qui les unissent depuis plusieurs décennies », a indiqué lundi un communiqué de la présidence de

la République. « Les entretiens qui uniront les deux chefs d'Etat leur permettront notamment de procéder à un échange de vues sur des questions d'intérêts communs, en particulier en Afrique et dans le monde », a ajouté la même source. Les travaux qui regrouperont les déléga-

tions des deux pays, en marge de cette rencontre au sommet, « donneront l'occasion aux deux gouvernements de tracer de nouvelles perspectives aux échanges et à la coopération entre l'Algérie et le Lesotho, au bénéfice de leurs deux peuples », selon la même source.

R. N.

LES POUVOIRS PUBLICS S'OPPOSENT AUX MAIRES ET AU CRA

Le couffin du Ramadhan maintenu

Contre toute attente, le couffin de Ramadhan sera maintenu encore une fois cette année, n'en déplaise aux P/APC et au CRA, le Croissant-Rouge algérien.

PAR SMAÏL B.

Ces derniers, acteurs essentiels dans cette opération de solidarité, se sont pourtant clairement positionnés sur le sujet et pour eux, la meilleure solution demeure une aide financière pour chaque famille bénéficiaire comme prévu d'ailleurs l'année passée où cette option était sérieusement envisagée et même sur le point d'être appliquée par le biais de chèques postaux. Mais à la dernière minute, les pouvoirs publics ont fait machine arrière en prétextant des raisons pratiques et techniques liées à son application. Ce refus de la suppression du couffin de Ramadhan suscite l'embarras des maires qui affirment être pris au dépourvu pour organiser comme il se doit l'opération et surtout éviter les soupçons qui pèseront forcément au moment du choix des fournisseurs. « On aurait aimé être informé bien à l'avance car l'on s'attendait tous à voir cette forme de solidarité supprimée et remplacée par des aides financières », se sont plaint de nombreux P/APC. Même constat pour la présidente du Croissant-Rouge algérien, Mme Benhabiles, laquelle considère que pour « préserver la dignité des citoyens, il faut substituer le couffin par le chèque, ce qui permettra aux bénéficiaires d'acheter ce qu'ils souhaitent consommer et d'utiliser



En finir avec le trafic et les passe-droits.

cette somme en fonction de leurs besoins ». Contenant des produits alimentaires de première nécessité, il a été décidé cette année par le ministère de la Solidarité nationale d'élever à 7.000 dinars la valeur des produits. Ainsi, les bénéficiaires trouveront normalement 10 kg de semoule, 5 kg de farine, 2 kg de pois chiche, 1 kg de riz, 2 kg d'orge, 1 kg de maïs, 5 litres d'huile, 2 kg de tomates concentrées, 3 kg de sucre, quatre paquets de 250 grammes de café, un paquet de 500 grammes de lait en poudre et 500 grammes de margarine. Néanmoins, la présidente du CRA n'a pas manqué de critiquer les agisse-

ments de certains P/APC et de douter sur leur « bonne foi » dans l'élaboration des listes des bénéficiaires de l'opération. « Ces listes sont dans plusieurs cas loin de refléter la réalité et elles répondent souvent à des fins politiques au détriment de la misère humaine » a déploré Mme Benhabiles qui plaide, comme elle l'a souligné l'année passée, au lendemain de sa désignation à la tête du CRA, pour une « transparence totale » et une traçabilité à toute épreuve dans la gestion du dossier du couffin de Ramadhan. Elle souhaite à ce propos que les maires optent pour la

méthode « classique » dans l'opération du recensement des familles démunies, basée exclusivement sur le de proximité effectué sur le terrain. « Pour réussir cela, il est nécessaire d'impliquer la société civile et le mouvement associatif de sorte à traduire le principe de la démocratie participative », a expliqué la présidente du Croissant-Rouge algérien. Pour ce Ramadhan 2015, l'opération concerne 1,7 million de familles algériennes contre 1,3 million de familles en 2012, ce qui prouve que la pauvreté est en hausse dans notre pays.

Pour mener à bien cette opération, une enveloppe de 800 milliards de centimes sera débloquée dont une grande partie par le ministère de la Solidarité nationale qui a en charge toutes les opérations de ce genre. Ce montant englobe néanmoins l'apport de plusieurs autres parties, notamment les collectivités locales, le Fonds de la zakat, le Croissant-Rouge algérien (CRA), en plus de la contribution des donateurs.

Décriée par beaucoup d'observateurs politiques en Algérie (partis, organisations, ...), l'opération du couffin de Ramadhan ne semble pas susciter l'adhésion de la majorité des pans de la société, à l'exemple de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme. Cette dernière vient à ce sujet de tirer la sonnette d'alarme sur l'ampleur de la pauvreté atteinte par notre pays à travers, elle-même indiquée, le nombre d'inscrits dans cette opération. Pour la LADDH, 24 % des Algériens vivent en dessous du seuil de pauvreté et ils existent en Algérie plus de 1,6 million de familles pauvres.

S. B.

PRIX PLAFONNÉS, MARCHÉS RÉGULÉS ET CONTRÔLE DES PRODUITS

Benyounes lance une campagne de "nettoyage"

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministère du Commerce est décidé à mener une campagne de nettoyage dans son secteur. Durant le Ramadhan et après, il est question de créer des marchés aux prix plafonnés dans 22 wilayas et d'affirmer le contrôle sur les produits.

Pour Amara Benyounes, qui a été maintenu dans son poste de ministre du Commerce, c'est le grand deal. Sur instruction du chef de l'État, le commerce devra être assaini. Le ministère du Commerce a dans son agenda des priorités parmi lesquelles figure la question épineuse des prix qui ont connu ces derniers temps une envolée inquiétante.

L'une des solutions trouvées est de créer des marchés avec des produits qui se vendront à prix plafonnés. La liste des produits comprend l'agro-alimentaire, les viandes blanches et rouges et les textiles pour un premier temps dans des marchés créés à juste titre dans 22 wilayas pour un premier temps. Pour ce faire, le ministère va s'allier avec l'UGTA pour défendre cette option qui consisterait à « développer la promotion du produit national ».

Mais pas que ça, l'initiative mettra à contribution le ministère de l'Industrie et de l'Agriculture comme partenaires pour permettre à une bonne proportion de producteurs nationaux d'étaler leurs produits durant le mois sacré. Dans une déclaration médiatique, le ministre du Commerce a indiqué que « de larges produits de consommation seront soutenus dès le mois de Ramadhan pour aider le pouvoir d'achat des couches défavorisées mais aussi de permettre de soutenir le produit algérien ». Une source bien informée indique qu'une centaine de producteurs ont été contactés pour se préparer à cette initiative. Le ministre a d'ailleurs appelé

l'ensemble des opérateurs nationaux à participer avec force dans cette opération qui ne doit pas être temporaire mais renforcée durant toute l'année en cours. Les marchés où seront exposés les produits locaux ne peuvent être vendus qu'à travers des prix plafonnés. Il n'est pas question ici de laisser se développer des « prix libres » mais de permettre des tarifs accessibles à tous les citoyens surtout durant la saison estivale. Ces « marchés du Ramadhan » sont un concept clé pour livrer bataille contre les spéculateurs tous azimuts. Amara Benyounes a souhaité que les producteurs locaux puissent livrer des produits standardisés de meilleure qualité et concurrentiels afin de faire réussir l'opération.

De son côté, le soutien à ces producteurs sera sans égal pour les marges qu'ils obtiendraient. Le ministre a instruit toutes les directions du commerce à l'échelle nationale de continuer à la promotion du

produit national à travers l'organisation de foires spéciales, campagne de marketing pour le slogan « Consommons national » et d'aider les producteurs locaux à une distribution directe de leurs produits. A ce propos, le ministre fait la promesse de bien suivre le contrôle des prix et la régulation des marchés qui sont souvent les parents pauvres du secteur du commerce. Le renforcement des brigades de contrôle aidées par la force publique est le pari du ministère du Commerce qui veut donner un coup de balai aux vendeurs anarchiques et les espaces de l'informel qui reprennent le poil de la bête ces derniers temps.

Les marchés de gros sous surveillance

Le ministre du Commerce veut s'attaquer à certains points noirs dans le commerce des gros. Les marchés qui sont censés permettre une fluidité de l'approvision-

nement s'adonnent à leur rétention durant des périodes de forte consommation.

Cette fois, les autorités du secteur veulent assainir ce point. Tous les marchés de gros doivent rendre compte de l'état de disponibilité des produits et un fichier numérisé des produits agro-alimentaires est en cours de préparation. Pour suivre la mercuriale des prix, l'ancienne méthode qui consistait à suivre physiquement les prix des produits durant la journée a montré ses limites. Actuellement, les marchés de gros dont quelques uns sont en réhabilitation doivent disposer d'un bureau spécial avec des agents désignés par les pouvoirs publics pour suivre de près les prix de vente au gros.

C'est loin encore d'être gagné mais les autorités du secteur veulent généraliser des procédures modernes de contrôle de commerce comme cela se fait sous d'autres cieux.

F. A.

BOOSTER LES EXPORTATIONS

20 % des sommes consenties consommées

En marge de la 48^e édition de la Foire internationale d'Alger, l'émission l'Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio algérienne recevait, hier, le directeur général du commerce extérieur, au sein du ministère du même nom.

Consacrant une bonne part de ses propos aux actions engagées par l'Algérie pour booster l'acte d'exporter, Lyès Ferroukhi constate que 20 %, seulement, de l'enveloppe consentie à cet effet, sont réellement consommées par les opérateurs économiques.

L'intervenant explique certaines difficultés des opérateurs algériens à se placer sur les marchés étrangers par l'ab-

sence d'un pavillon maritime national, mais également par des déficits en matière de moyens de transports aérien et terrestre ajoutés à un manque d'une gestion « moderne » des stocks et des intrants de leur part. Mais, pour pouvoir réaliser de tels objectifs, M. Ferroukhi met, aussi, en avant le préalable pour l'économie nationale de dégager des excédents de production de certains produits pour lesquels il admet qu'il existe un manque de « visibilité ». De la limitation des importations de certains articles, conséquence de la baisse des entrées de devises du pays, l'invité affirme que certains parmi

eux continueront à pénétrer, comme par le passé, entrer sur le marché national, niant qu'une « black list » ait été élaborée, en ce sens, par le ministère du Commerce. Pour M. Ferroukhi, une telle décision se placerait en porte-à-faux des règlements de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), que l'Algérie souhaiterait intégrer d'ici à 2016 ou 2017.

Il concède, toutefois, que le Parlement est en train d'examiner un projet de loi instituant l'introduction de licences d'importation pour certains produits spécifiques.

R. N.

SELLAL INAUGURE LA 48^E ÉDITION DE LA FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

Diversification de l'économie nationale : nécessité impérieuse

En présence de l'ambassadeur de l'Inde à Alger, Kuldeep Singh Bhardwaj, le Premier ministre Abdelmalek Sellal a inauguré, hier au Palais des expositions de la Safex, la 48^e édition de la Foire internationale d'Alger.

PAR AMAR AOUIMER

Placée sous le signe de la diversification économique pour une croissance durable, cette manifestation économique et commerciale a pour pays hôte l'Inde, pays émergent et l'une des dix premières puissances économiques sur le plan mondial avec la participation de 84 entreprises. Sur le plan des échanges commerciaux, l'Inde est le 17^e client de l'Algérie avec un volume de 625 millions dollars et le 12^e fournisseur avec 1,2 milliard dollars en 2014. Ce volume est très en deçà des potentialités. Les dirigeants des deux pays affirment d'ailleurs : « Nos intérêts nous recommandent de travailler à développer nos échanges commerciaux ».

La participation nationale à cet événement est forte de 643 exposants alors que la présence étrangère s'élève à 742 entreprises issues de 30 pays dont 25 sous pavillon officiels. La participation des pays sous pavillons officiels abrite 710 sociétés et firmes selon les zones géographiques. L'Europe englobe 6 pays, à savoir la Turquie, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Portugal et la Pologne, tandis que l'Asie est représentée

par le Japon, la Chine, l'Inde, l'Iran, la Malaisie et le Vietnam.

Les pays arabes sont au nombre de six, l'Égypte, la Libye, la Tunisie, la Syrie, la Jordanie et la Palestine.

Enfin, les Amériques et l'Afrique sont représentées respectivement par Cuba, le Chili, le Brésil et les États-Unis d'Amérique, le Soudan, Sénégal et Niger.

La participation nationale se caractérise par divers secteurs d'activité économique, notamment ceux de l'agroalimentaire, l'énergie, chimie et pétrochimie, l'électricité et l'électronique, le textile et le prêt-à-porter, ainsi que la mécanique, sidérurgie et métallurgie.

D'autres secteurs sont également actifs durant les sept jours de cette manifestation économique et commerciale d'envergure continentale. Il s'agit des travaux publics, bâtiment et matériaux de construction, l'ameublement et décoration, les services et matériels pour collectivités.

Sellal n'a pas manqué de déclarer que "l'Algérie et l'Inde (pays hôte de la présente FIA) ont un avenir commun en matière de développement économique et de partenariat". En effet, la coopération industrielle et



La FIA, une manifestation d'envergure continentale.

commerciale entre les deux pays va crescendo au fil des années en ce sens que l'accroissement du volume des échanges touche pratiquement tous les secteurs économiques. Le Premier ministre, qui a commencé sa visite par le pavillon de l'Inde, en vertu des protocoles, a notamment pu avoir une idée sur les potentialités technologiques des entreprises de l'Inde.

Il a pu visiter les stands des firmes et sociétés spécialisées dans la fabrication des tracteurs et engins agricoles, les véhicules automo-

biles et les mécanismes utilisés dans le secteur de l'agriculture. Il a aussi s'enquérir des entreprises versées dans la construction et de l'engineering, ainsi que la céramique et la production des pneus pour les poids lourds. Toute l'importance accordée à cet événement est reflétée par la présence de plusieurs ministres et membres du gouvernement, notamment les ministres du Commerce, de l'Industrie, de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources halieutiques...
A. A.

MOBILIS INNOVE

"Diversification économique pour une croissance durable"

Mobilis, prend part à la 48^e Foire Internationale d'Alger (FIA), qui se déroule du 26 mai au 1^{er} juin 2015, au palais des expositions, pins maritimes (Safex), Alger, sous la thématique : « Diversification économique pour une croissance durable ».

Événement économique majeur par excellence, la FIA est la vitrine incontournable de l'économie nationale, elle est un rendez vous annuel de référence et de première importance pour la communauté d'affaire nationale et internationale, qui s'intéresse au marché algérien, dans le but de nouer des partenariats

et contribuer au développement économique du pays et à la promotion du savoir-faire international en Algérie.

Ainsi, plus de 24 pays marqueront leur participation à l'une des plus grandes manifestations internationales et l'une des plus grandes du continent africain qui recevra l'Inde en tant qu'invitée d'honneur.

Mobilis, acteur incontournable dans le paysage des TIC en Algérie, marquera sa présence à ce grand événement, par l'installation d'un chapiteau personnalisé en Out-Door, d'une superficie de 100 m² à l'extérieur du pavillon central avec un design

futuriste, en intégrant des animations innovantes et attrayantes, grâce à ses espaces de jeux interactifs, qui offrent aux visiteurs du stand Mobilis, la possibilité de vivre une belle expérience.

Mobilis, et à travers ses équipes du marché Entreprises et de la relation Client, assureront l'animation du stand et l'exposition des récentes offres et solutions, notamment les solutions E-wifi et Cloud et l'exposition des derniers Smartphones.

Rendez-vous au Palais des expositions (Safex), à l'extérieur juste en face du pavillon central.

ATTENTAT TERRORISTE À BÉNI-AMRANE EN 2008

Les auteurs présumés aujourd'hui devant le juge

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le procès de quinze (15) présumés terroristes impliqués en 2008 dans un attentat terroriste à Béni-Amrane, dans la wilaya de Boumerdès, qui avait fait deux morts et plusieurs blessés, aura lieu aujourd'hui devant le tribunal criminel d'Alger, a-t-on appris mardi de source judiciaire.

Ce procès avait fait l'objet de plusieurs renvois (13 renvois) lors des sessions criminelles précédentes. Les 15 accusés dont 13 sont en état de fuite doivent répondre des chefs d'inculpation de "création d'un groupe terroriste armé, homicides volontaires avec préméditation et guet-apens avec usage d'engins explosifs".

Cet attentat à l'explosif avait causé la mort du directeur général de l'entreprise BTP "Razel", un expatrié français et de son chauffeur algérien, âgé alors de 28 ans, selon l'arrêt de renvoi.

Le même attentat avait fait plusieurs blessés dans les rangs de l'Armée nationale populaire et de la Protection civile. Les deux engins explosifs commandés à distance avaient été cachés à l'entrée du siège de la société ou travaillaient les deux victimes, selon la même source.

La première explosion avait eu lieu après le passage d'une patrouille de la Gendarmerie nationale, causant la mort des deux victimes suscitées. Vingt minutes après la première explosion, la seconde bombe, qui avait été placée à cinq mètres du premier engin avait explosé visant, cette fois, des éléments de l'Armée nationale populaire et des agents de la Protection civile, qui étaient venus sur les lieux pour secourir les victimes.

Les services de sécurité avaient découvert sur place un troisième engin explosif qu'ils avaient réussi à désamorcer. S'agissant des deux accusés arrêtés, l'un des deux, à savoir le dénommé Gouri Brahimi avait été arrêté alors qu'il s'apprêtait à subir une opération chirurgi-

cale à l'œil gauche à l'hôpital Nafissa- Hamoud d'Hussein Dey (ex-Parnet) (Alger) après qu'un appareil radio piégé lui a explosé au visage, le blessant à l'œil.

L'appareil radio piégé était destiné pour perpétrer un attentat contre une patrouille de la Gendarmerie nationale, toujours selon l'arrêt de renvoi. Les individus poursuivis dans cette affaire appartiennent à la katibat "Djounoud El Arkam" et sont issus de la wilaya de Boumerdès.

Parmi les accusés, il y a des repris de justice dans des affaires de terrorisme ayant bénéficié des mesures de clémence. Les investigations diligentes dans ce sens avaient conclu que ces accusés avaient perpétré une nouvelle fois des attentats terroristes dont celui de Béni-Amrane.

Ils ont été des membres actifs des groupes terroristes qui s'étaient réfugiés dans les montagnes des wilayas de Boumerdes et de Tizi-Ouzou, leur apportant appuis logistique et financier.
L. B.

AFFAIRE DGSN-ABM

Les avocats de la défense plaident pour l'acquittement

Les avocats de la défense dans l'affaire DGSN-ABM ayant impliqué une vingtaine de personnes dont l'ex-colonel Chouaib Oulatche et le P-DG d'ABM, ont plaidé, hier, lors du procès en appel au niveau de la chambre correctionnelle près la cour de Boumerdès, pour l'acquittement de leurs clients. Ils se sont basés sur l'absence de preuves pouvant déterminer l'implication des accusés dans cette affaire éclatée au grand jour au lendemain de l'assassinat de Ali Tounsi le directeur général de la Sûreté nationale en 2010. Les avocats ont estimé que cette affaire de dilapidation de deniers publics où sont impliqués notamment Chouaib Oulatche le suspect numéro 1, est montée de toutes pièces pour justifier une autre affaire vraisemblablement liée à l'assassinat de Ali Tounsi. Tous les avocats ont plaidé pour l'acquittement de leurs clients. Le président de la 2^e chambre correctionnelle près la cour de Boumerdès a décidé la mise en délibéré de cette affaire dont les faits remontent à 2007 au 8 juin prochain. Il est à noter que Chouaib Oulatche qui était président de la commission d'évaluation des marchés publics à la DGSN, Mohamed Antri Bouzar, P-DG d'ABM informatique et son sous-directeur Toufik Sator, sont poursuivis ainsi que d'autres personnes, pour dilapidation de deniers publics et passation de marchés contraires à la réglementation. Le représentant du ministère public a requis dimanche dernier à l'encontre des accusés des peines allant de cinq à dix ans de prison ferme assorties d'amendes de 1 millions DA à 500.000 DA.

T. O.

JUMELAGE DES HÔPITAUX NORD-SUD

Plus de 11.000 consultations et 700 interventions réalisées

Plus de 11.000 consultations et 700 interventions chirurgicales ont été réalisées depuis l'institutionnalisation du jumelage des hôpitaux du Nord avec ceux du Sud et des Hauts-Plateaux en février 2014, indique un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

PAR ROSA CHAOUI

Un peu "plus d'un an après l'institutionnalisation du jumelage des établissements hospitaliers du sud du pays et des Hauts-Plateaux avec les établissements de référence du nord du pays annoncée lors de la cérémonie de signature des conventions de jumelage présidée par le Premier ministre le 17 février 2014, un premier bilan fait ressortir une activité remarquable", souligne la même source.

Les dernières missions en date ont été organisées en avril et mai 2015 et ont concerné In-Salah (wilaya de Tamanrasset), Timimoune (Adrar), Illizi et Tiaret, précise le ministère dans le communiqué.

A In-Salah, les équipes pluridisciplinaires des établissements hospitaliers de Dellys et de Bordj Menail (Boumerdès) ont assuré durant la première semaine du mois de mai 873 consultations spécialisées et 63 opérations chirurgicales en chirurgie viscérale, chirurgie infantile, orthopédie traumatologie, urologie et ophtalmologie.

A Timimoune, l'équipe pluridisciplinaire comprenant des praticiens spécialisés et des cadres paramédicaux de l'établissement hospitalier de Kouba (Alger), a

assuré 901 consultations et 39 interventions chirurgicales ayant concerné les spécialités de la gynécologie obstétrique, de l'ORL, de la chirurgie et de la médecine du travail.

Cette équipe a également assuré des consultations spécialisées dans des localités éloignées de la région de Timimoune.

Au niveau de l'établissement de Timimoune, l'équipe de l'hôpital de Kouba a organisé et animé la 1ère journée de formation médicale et paramédicale au profit des médecins et des paramédicaux de la région.

"Cette formation s'est déroulée sous forme d'ateliers thématiques portant sur la gestion des déchets hospitaliers, l'organisation et le management des urgences, l'humanisation des soins, la relation patient-infirmier ainsi que l'accueil et l'orientation", explique-t-on.

La prochaine mission de l'équipe de Kouba intéressera la localité de Reggane (wilaya d'Adrar). L'équipe du CHU d'Oran (chirurgie générale, urologie, chirurgie infantile et gynéco obstétrique) a quant à elle séjourné dans la wilaya de Tiaret du 18 au 20 mai, plus précisément à Mahdia et Sougueur où elle a assuré 44 consultations et effectué 23 interventions chirurgicales au profit des patients



Un jumelage profitable aux populations concernées.

de la région. Ces actions viennent s'ajouter au bilan de l'année 2014 et du premier trimestre 2015 qui montre que les équipes pluridisciplinaires venues des établissements de référence ont procédé à "plus de 10.300 consultations spécialisées et plus de 601 interventions chirurgicales dont 200 prothèses de hanche et de genoux et 4 implants cochléaires". Il a été procédé aussi au niveau des établissements du Sud et des Hauts-Plateaux à 20 actes de cardiologie interventionnelle et d'ablation par radio fréquence. Par ailleurs, 92 malades souffrant de pathologies nécessitant un environ-

nement hospitalier très spécialisé ont été transférés sur les établissements de référence et pris en charge dans les meilleures conditions, assure-t-on.

La formation continue et complémentaire n'a pas été en reste puisque des formations ont été organisées et encadrées au niveau de certains établissements bénéficiaires par des équipes de référence dans différents domaines comme l'oncologie médicale, le dépistage du cancer du col, l'anatomie pathologique, la coelochirurgie et l'hématologie.

R. C.

2^e CONGRÈS MONDIAL SUR L'INSUFFISANCE CARDIAQUE

Appel à la création de services de services de gériatrie

Le chef de service cardiologie au CHU Nafissa-Hammoud d'Hussein Dey (Alger), le Pr Djamel-Eddine Nibouche a appelé, avant-hier à Séville, à la création de services de gériatrie, l'espérance de vie de la population en Algérie étant de 76 ans.

"Les autorités publiques qui ont consenti d'importants efforts en matière de lutte contre les maladies transmissibles, sont appelées aujourd'hui à engager une réflexion autour de la création de services de gériatrie, notamment concernant les maladies cardiovasculaires qui touchent 80 % des personnes âgées", a indiqué le professeur Nibouche qui prend part au 2^e Congrès mondial sur l'insuffisance cardiaque. Les établissements hospitaliers disponibles "ne sont pas en mesure d'assurer aux personnes âgées une bonne prise en charge, laquelle nécessite le concours de médecins et de paramédicaux spécialisés, à l'instar de ce qui est en vigueur dans les pays qui connaissent une forte densité des personnes âgées", a-t-il ajouté. Par ailleurs, le professeur Nibouche a préconisé, dans le cadre de la lutte contre les maladies cardiovasculaires, de "modérer la consommation de sel et de sucre, manger sain en ayant une alimentation équilibrée et pratiquer une activité physique."

I. A.

PROCHAINEMENT À L'OUEST D'ALGER

Trois infrastructures sanitaires réceptionnées

Trois nouvelles infrastructures de santé seront réceptionnées vers la fin 2015 et début 2016 dans la wilaya d'Alger, a annoncé lundi le ministre de la Santé Abdelmalek Boudiaf, à l'issue d'une visite d'inspection de projets en cours de réalisation à l'ouest de la capitale.

"Il y a une grande pression sur les hôpitaux et les autres structures sanitaires à Alger, et la réalisation de nouvelles entités est devenue nécessaire pour disposer d'établissements de soins de proximité, notamment à l'ouest de la capitale", a indiqué le ministre.

A Douéra, il y aura une nouvelle maternité de 150 lits dont les travaux de réalisation seront achevés en novembre 2015,

alors qu'un "trauma-center" de 120 lits sera réceptionné en février 2016 à Zéralda.

Le chantier de réalisation d'un complexe "mère-enfant" de 80 lits à Baba Hassen, ne sera, quant à lui, finalisé que dans un délai de 14 mois.

Tous ces projets ont connu un retard dans leur réalisation pour de nombreuses raisons dont la résiliation des contrats avec des sociétés, qui avaient entamé les travaux avant de les abandonner. Le complexe de Baba Hassen datait de 2007.

Le ministre a par ailleurs indiqué qu'un personnel formé sera prêt pour entamer son activité dans ces nouvelles unités, ajoutant que 6.500 techniciens supérieurs de santé sont en train de poursuivre leur

formation à cet effet.

Le ministre a également visité la polyclinique "Aroua" à Hydra ainsi que le CHU de Douéra, l'établissement hospitalier de proximité de Zéralda et la polyclinique de Staouéli où il s'est déclaré "satisfait de la qualité de service".

M. Boudiaf est aussi revenu sur le Conseil des ministres de dimanche, indiquant que ce Conseil a insisté sur le maintien de la médecine gratuite et qu'un article spécifique est consacré à ce point dans le projet de loi sur la santé.

Le ministre a enfin annoncé qu'une usine de produits entrant dans la fabrication de l'insuline sera inaugurée dans les prochains jours à Tizi Ouzou.

R. N.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Le projet de loi adopté par l'APN

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté lundi à la majorité le projet de loi relatif à la protection de l'enfance, lors d'une séance plénière présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'Assemblée, en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

La séance a été marquée par l'abstention des députés du Front des forces socialistes (FFS) et le retrait de ceux de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV), au motif que le quorum n'était pas atteint. Deux articles de ce projet de loi ont été

amendés et dix autres ont été reformulés, rappelle-t-on.

Dans son intervention à l'issue de l'adoption, M. Louh a souligné que le texte "renforce l'arsenal juridique national en matière de protection de l'enfant et constitue un nouveau jalon dans l'édifice juridique national".

La loi adoptée "est à même de hisser la législation sur la protection de l'enfant au niveau des législations en vigueur à travers le monde tout en tenant compte de la culture de la société algérienne". Le texte prévoit notamment la création d'une instance nationale pour la protec-

tion et la promotion de l'enfance présidée par un commissaire. Cette instance aura pour mission de coordonner avec les différentes instances chargées de la protection de l'enfant pour une meilleure efficacité sur le terrain.

Il prévoit également l'engagement de l'Etat envers les familles vulnérables et démunies.

Le président de l'APN avait annoncé que 235 députés étaient présents à la séance outre 30 procurations, concluant que le quorum était atteint.

R. N.

RYTHME D'INFLATION ANNUEL EN ALGÉRIE

4,5 % en avril 2015

Le rythme d'inflation annuel en Algérie a continué à grimper pour atteindre 4,5 % en avril 2015 contre 4,1 % en mars dernier, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

PAR RYAD EL HADI

En avril 2014, le rythme d'inflation annuel avait atteint 1,8 %. L'indice des prix à la consommation, qui sert à calculer l'évolution du rythme annuel de l'inflation, a connu une croissance de 5,76 % en avril dernier contre 5,5 % en mars 2015.

En glissement annuel (avril 2015-avril 2014), les prix des biens alimentaires ont augmenté de 7,37 % dont 10,74 % pour les produits agricoles frais et 4,2 % pour les produits alimentaires industriels. Les prix des biens manufacturés ont connu une croissance de 4,12 % en avril dernier et les services de 4,84 %, précisent les dernières données de l'Office. A l'exception des œufs qui ont connu une baisse (-10,05 %) et les fruits frais qui ont stagné, tous les produits alimentaires ont augmenté en avril dernier et par rapport au même mois de 2014, relève l'Office. Les hausses les plus "remarquables" ont été enregistrées par la pomme de terre (100,73 %), les légumes frais (17,5 %), poissons frais (11,8 %), fruits (4,65 %), pain et céréales (3,96 %), lait-fromage et dérivés (3,4 %) et boissons non alcoolisées (3,5 %). Pour les 4 premiers mois de 2015, l'indice des prix à la consommation, a enregistré une hausse de 5,4 %. Les biens alimentaires ont augmenté de 6,9 %, les produits agricoles frais (+10,41 %) et les produits alimentaires industriels (3,6 %).

Les prix des biens manufacturés ont augmenté de 4,2 % et les services près de



3,7 %, selon les dernières données de l'Office. En avril 2015 et par rapport au mois de mars dernier, l'indice des prix à la consommation a baissé de -0,3 %, soit une tendance proche de celle observée le même mois de l'année dernière (-0,6 % en avril 2014). Cette baisse qui intervient après des relèvements, quoique légers, observés durant les trois derniers mois avec respectivement (+0,1 %, +0,7 % et également +0,7 %), est le fait, essentiellement, des biens alimentaires qui connaissent un recul de 1,3 %. Les prix des pro-

duits agricoles frais se sont distingués par une chute de plus de 3 %. En effet, en dehors de la volaille qui connaît une hausse de 5,7 %, le reste des produits ont connu des baisses. Les plus importantes ont touché les légumes (-6,1 %) et la pomme de terre (-13,6 %). Par ailleurs, les prix des produits alimentaires industriels se sont caractérisés par une croissance de 0,5 % avec des hausses modérées pour certains produits, notamment les pains et céréales (+0,8 %) et le café (+0,3 %).

Les prix des produits manufacturés ont

légèrement augmenté (+0,2 %) et ceux des services ont connu une variation de +1,4 %. Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation ont enregistré, pour le mois d'avril dernier, une baisse de 0,3 %, par rapport au mois précédent. En 2014, le taux d'inflation en Algérie a été estimé à 2,9 % contre 3,3 % l'année d'avant. La loi de finances 2015 prévoit un taux d'inflation de 3 %.

R. E.

RÉSERVES DE CHANGE

Augmentation de 1,8 milliard de dollars

Les dépenses budgétaires de l'Etat ont enregistré une baisse sur le 1er trimestre 2015 "suite aux arbitrages portant gel ou report de certaines opérations d'équipements", a indiqué le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lors d'une réunion avec les cadres du secteur de l'énergie. Dans son intervention dans laquelle il a présenté, entre autres, les principaux résultats financiers du 1er trimestre de l'année en cours, M. Sellal a fait savoir que les dépenses budgétaires avaient baissé de 1,25 % durant cette période, tandis que les réserves de change ont augmenté de 1,8 milliard de dollars sous "l'effet croisé de la baisse des flux de réserves de change et de leur valorisation positive".

Néanmoins, le rapatriement sur les exportations d'hydrocarbures a baissé de

45 % durant le 1^{er} trimestre de 2015, soit un recul de 7,8 milliards de dollars, a précisé M. Sellal. Quant au solde de la balance des paiements, il s'est établi à -1,7 milliard de dollars au 1er trimestre 2015 contre +1,8 milliard de dollars en 2014. Mais pour le Premier ministre, la situation macro-économique demeure "sous contrôle" en raison de la situation des réserves de change et du faible endettement externe, mais tout en avisant que la situation à laquelle est confronté le pays est "délicate" du fait que la baisse des prix de pétrole risque, selon lui, de s'étaler dans le temps et d'impacter négativement les ressources des producteurs pétroliers dans le monde.

Par ailleurs, il a relevé que l'objectif arrêté par le gouvernement d'atteindre un

taux de croissance économique de 7 % à l'horizon 2019 constituait "un défi que nous devons relever tous ensemble". Face à cette situation, il a indiqué que le gouvernement a pris certaines "mesures d'ajustement" portant sur la rationalisation des dépenses budgétaires et le report, en dehors des secteurs sociaux, de projets d'investissements considérés non prioritaires. Il a aussi cité comme mesures le recours au marché financier pour les investissements à caractère marchand, la réduction des importations, la lutte contre les transferts illicites de capitaux par un plus grand contrôle du commerce extérieur et de ses modes de paiement (Crédoc...) et la mise en place des licences d'importation.

R. E.

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Le ministre délégué au Budget et à la Prospective à Abidjan

Le ministre délégué au Budget et à la prospective, Hadji Babaammi, s'est rendu lundi à Abidjan (Côte d'Ivoire) pour participer à l'Assemblée annuelle de la Banque africaine de développement (BAD), qui se tient du 25 au 29 mai, a indiqué un communiqué de son département ministériel. Au cours de cette assemblée, il sera procédé, notamment, à l'élection d'un nouveau président pour la BAD qui succédera à Donald Keberuka, président sortant de cette banque régionale. Elu en 2005, Keberuka a effectué récemment

une visite à Alger dans le but de remercier le gouvernement algérien pour l'avoie soutenu lors de ses élections précédentes et durant l'exercice de ses deux mandats. Les candidats de huit (8) pays sont en lice pour succéder au président sortant (Tunisie, Mali, Nigeria, Tchad, Ethiopie, Cap Vert, Sierra Leone et Zimbabwe). Accompagné d'une délégation du ministère des Finances, Babaammi prendra part à la réunion intitulée "Dialogue des gouverneurs" où chaque candidat procédera à une présentation du pro-

gramme qu'il envisage de mettre en œuvre une fois élu. A l'occasion de la tenue de l'assemblée annuelle de la BAD, Babaammi aura des rencontres avec des gouverneurs de cette banque et s'entretiendra également avec des responsables d'institutions financières internationales participantes.

Cette session permettra aussi de faire le bilan des activités de la BAD durant l'exercice 2014.

R. E.

COOPÉRATION ALGÉRIE-UNION EUROPÉENNE

Elaboration d'un programme dédié à l'amélioration du climat des affaires

Un programme dédié à l'amélioration du climat des affaires en Algérie, en partenariat avec l'Union européenne (UE), est en cours d'élaboration, a indiqué le sous-directeur du partenariat avec l'UE au ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Mourad Issaad. Baptisé "Programme d'appui à l'industrie et à l'environnement de l'entreprise algérienne", ce projet impliquera notamment les ministères, les banques et les organisations patronales, a expliqué M. Issaad en marge d'un séminaire sur l'intégration économique, organisé par le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care). Financé par l'UE à hauteur de 17 millions d'euro, ce programme pourrait être lancé avant la fin de l'année en cours.

L'objectif est de trouver les meilleurs moyens pour assainir le climat des affaires en Algérie, en s'appuyant également sur les résultats des différentes actions déjà prises notamment par le ministère de l'Industrie et des mines visant à améliorer le classement de l'Algérie au rapport Doing Business, établi par la Banque mondiale.

Par ailleurs, le responsable a indiqué qu'une évaluation de l'accord d'association avec l'UE était en cours de préparation en vue de la présenter septembre prochain à l'occasion du 10^e anniversaire de l'entrée en vigueur de cet accord.

R. E.

AIN-TEMOUCHENT

Activation de la maison de l'entrepreneuriat à l'université

Les participants à une rencontre consacrée à la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes diplômés ont insisté, la semaine dernière à Ain Temouchent, sur l'activation de la maison de l'entrepreneuriat au sein de l'université. L'ouverture d'un centre de facilitation à l'université, l'amélioration de l'environnement de création d'entreprises, l'adaptation des programmes d'enseignement universitaire aux besoins du marché de l'emploi ont été les autres recommandations ayant sanctionné cette journée d'information abritée par le centre universitaire d'Ain Temouchent (CUAT) Belhadj Bouchaib.

Organisée par la direction de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement en collaboration avec le CUAT, les directions de l'emploi, de la formation professionnelle, de la chambre de commerce et de l'industrie d'Ain-Temouchent "Sufat" et de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), cette rencontre a été marquée par la présentation de deux communications traitant notamment de "l'esprit d'entrepreneuriat". Dans sa communication, Zoubir Benleulmi, directeur général de la "White sea business school" a mis l'accent sur l'investissement dans la formation de formateurs et le développement des jeunes fournisseurs. Pour sa part, la directrice de la Pépinière d'entreprises d'Oran, Malti Nadjet, est revenue sur l'expérience de l'incubateur de la capitale de l'ouest, créé en 2003 et mis en place dans ses locaux en 2011, soulignant que cette structure d'appui à la création d'entreprises héberge, actuellement, 9 projets sur 34 agréés, dont l'un dans le domaine agroalimentaire (jus de figues de barbarie) et un dans les cosmétiques (huile de cactus). Certains créneaux, faute de plans de charge, à l'instar des bureaux d'études et travaux publics, ont été refusés par l'incubateur, a-t-elle indiqué, signalant qu'un projet de vidéosurveillance a nécessité deux années pour recevoir son agrément. A l'ouverture de cette journée, le directeur de l'industrie de wilaya, Abderrahim Khaldoune, a affirmé l'implication des pouvoirs publics dans le processus d'instauration de l'esprit entrepreneurial au sein des universités. Lors des débats, les intervenants ont mis l'accent notamment sur la nécessité de revoir l'environnement en relation avec la création des PME/PMI et la création de bourses des PMI/PME.

IN-SALAH

Traitement de 117.600 palmiers contre le boufaroua

Au moins 117.600 palmiers, à travers les palmeraies de la daïra d'In-Salah (wilaya de Tamanrasset), ont été traités contre la maladie du Boufaroua, a indiqué le délégué local de l'agriculture.

Cette opération, qui a touché 96.000 palmiers dans la commune de Foggaret-Ezzoua et 21.600 autres dans celle d'In-Salah, entre dans le cadre d'une campagne préventive visant à protéger le patrimoine phénicienne de la région contre les différentes maladies, a précisé Boudjemâa Djellouli. Initiée par la direction de wilaya des services agricoles (DSA), en coordination avec l'Institut national de protection des végétaux (INPV), cette campagne a donné lieu à l'attribution, aux agriculteurs, de pesticides et d'équipements d'aspersion, a-t-il ajouté. M. Djellouli a fait savoir aussi que des journées de sensibilisation sur la protection du palmier-dattier contre les maladies qui influent négativement sur le rendement de la récolte de dattes, ont été organisées, en parallèle, par la subdivision locale de l'agriculture au profit des agriculteurs.

APS

GHARDAIA, VALLÉE DU M'ZAB

Les ksour envahis par le béton



Au cœur de la vallée du M'zab, sur les collines rocaillieuses trônent encore cinq ksour, des citadelles construites entre le 11^e et le 14^e siècles et qui témoignent du génie des bâtisseurs dans cette région située aux portes du Grand Sud algérien.

PAR BOUZIANE MEHDI

"Une architecture sans architecte", c'est ainsi que l'urbaniste français Le Corbusier décrit la pentapole du M'zab, un ensemble de villages construits en pyramide et desservés par un labyrinthe de ruelles étroites, a indiqué l'APS, soulignant que cette architecture traditionnelle sans pareille est aujourd'hui menacée par un concurrent envahissant: le béton qui avance dans ces contrées aussi vite, sinon plus, que le désert. Les ksour d'El Atteuf, Ghardaïa, Beni Isguen, Bounoura et Mélika, qui ont été classés au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco en 1982, constituent un tissu urbain homogène qui surplombe, au sommet de chaque ksar, des mosquées au minaret propre à la tradition ibadite. Dans les murs des cités-forteresse de la vallée du M'zab sont conservées de vieilles bibliothèques dont les plus anciennes remontent au 13^e siècle, alors que les grandes places publiques, situés aux pieds

des ksour ainsi que l'ont voulu les concepteurs de la pentapole, accueillent, comme par le passé, l'activité économique de la région, a fait savoir l'APS, précisant que dans cette région quasi désertique où les puits portent les noms de puisatiers, l'eau est une denrée précieuse, minutieusement gérée entre irrigation des palmeraies et des jardins, et usage domestique, mais dont l'état de vétusté risque d'affecter sérieusement la stabilité des sols.

La majeure partie des 1.500 puits que compte la vallée du M'zab "risquent de s'effondrer et menacent de fragiliser" davantage les bâtisses mitoyennes, confie à l'APS le responsable du patrimoine à la Direction de la culture de la Ghardaïa, ajoutant que l'autre menace majeure est l'avancée insidieuse des constructions en béton qui jurent avec l'architecture locale. L'entrée de la citadelle est défigurée par des habitations au style dit "contemporain", le k'sar d'El Atteuf en est le meilleur exemple, contrairement à Beni Isguen qui a su conserver son cachet architectural.

Les vieilles bâtisses de d'El Atteuf perdent les unes après les autres leur style originel, suite aux travaux de restauration entrepris par des propriétaires peu soucieux de l'architecture du ksar où il n'est pas rare de voir des constructions en brique et béton, parfois enduites de terre pour donner le change, dans un secteur sauvegardé et classé, et pour cause, les restaurateurs dont le métier est transmis de père en fils dans le M'zab, se font de plus en plus rares aujourd'hui dans la région au point de disparaître dans certains ksour comme à

Mélika. A El Atteuf, Ben Youcef Balouh, professionnel du bâti de terre, affirme que 95 % des habitations dans le ksar sont restaurées "par une main d'œuvre non qualifiée ou par les propriétaires eux mêmes, "avec toujours le même résultat approximatif" qui rompt l'harmonie d'ensemble.

Outre l'amateurisme dans la restauration et la désaffection des autochtones pour le bâti traditionnel des ksour, malgré les efforts de sensibilisation entrepris par l'office et les défenseurs du patrimoine local regroupés dans des associations, à l'instar de l'Association du Cheikh Abou Ishaq Ibrahim Atfich, regrette Bahmed Lalout de l'Office de préservation et de valorisation de la vallée du M'zab. Mais pour de nombreux observateurs, ces opérations de sensibilisation pour pédagogiques qu'elles soient, ne sauraient être la panacée, en l'absence de l'application du plan permanent de sauvegarde du secteur de la vallée du M'zab, affirme l'APS. Sur recommandation d'une mission d'experts de l'Unesco à Ghardaïa, l'élaboration de ce plan, lancé de 2007, tarde à être bouclée en raison, justifie-t-on à la direction de la culture de Ghardaïa, de "la lenteur des travaux confiés au bureau d'étude public choisi".

Younes Baba Toudjar, directeur de l'Office de préservation et de valorisation de la vallée du M'zab (OPVM), a pour sa part indiqué que l'étude devait être livrée "avant la fin de l'année en cours", ajoutant que la difficulté première de son application reste l'immensité du secteur sauvegardé du M'zab.

B. M.

NAAMA, LUTTE CONTRE LA LEISHMANIOSE

Net recul des cas enregistrés

Les cas de leishmaniose cutanée, sont en net recul, dans la wilaya de Naâma, a indiqué, jeudi dernier, la Direction locale de la santé et de la population. Au moins, 52 cas de leishmaniose cutanée ont été signalés, l'année dernière, généralement au niveau des quartiers de Laouinet, Ain-Archeq et Mouilah, dans la commune d'Ain-Sefra, contre 123 cas en 2013, a précisé la DSP. Ce recul a été enregistré grâce à plusieurs campagnes préventives menées par les services concernés (sanitaires, agricoles et communaux), ces dernières années, pour éradiquer les foyers de cette maladie para-

sitaire dans la wilaya, selon la direction. La dernière campagne de lutte contre les foyers de leishmaniose cutanée, effectuée, durant la période allant du 20 avril au 20 mai de l'année courante, a donné lieu au traitement de 139 sites, en plus de l'asperersion d'une surface de 4.527m² de pesticide (Deltaméthrine), pour éliminer les vecteur de maladies, outre une large campagne de nettoyage organisée, en parallèle, pour éradiquer les étables anarchiques en milieu urbain et les fosses septiques, ainsi que de lutte contre les chiens errants.

Au total, 1.052 cas de maladies à déclaration obligatoire (MDO) ont été enregistrés

dans la wilaya de Naâma, en 2014, soit un taux de 49.415 cas pour 100.000 habitants, selon les chiffres de la DSP. Les maladies à transmission vectorielle représentent 63,94 % sur l'ensemble des maladies enregistrées sur la même période, tandis que le taux des maladies à transmission hydrique est de 27,146 ca pour 100.000 habitants.

Ces MDO concernent également 9 cas de maladies à transmission sexuelle et sanguine, dont 33 cas d'hépatite B, deux d'hépatite C, en plus de 72 cas de sida et deux autres de rougeole, selon la même source.

APS

GAZ DE VILLE A TIZI-OUZOU

Bientôt 100 % des foyers raccordés

Ça ressemble à un rêve et pourtant il s'agit d'une réalité. Le taux de pénétration en matière de gaz de ville dans la wilaya de Tizi Ouzou ne tardera pas à atteindre les 100 %.

PAR LOUNES BOUGACI

L'Etat ainsi que les autorités wilayales en ont en effet fait une priorité et le pari relevé a été couronné d'un véritable succès. Ainsi, les chiffres officiels évoquent pas moins de 182.000 foyers qui sont d'ores et déjà raccordés au réseau de gaz naturel et qui sont alimentés. En outre, 113.000 branchements sont en cours de réalisation et d'ici la fin du programme, 300.000 foyers seront raccordés et la wilaya atteindra un taux de raccordement de 98 % à la fin du programme en cours. Les responsables locaux ont de ce fait instruit les entreprises réalisatrices de redoubler d'efforts compte tenu du fait que la période est favorable pour avancer les travaux. Dans cette optique, le wali de Tizi-Ouzou, Abdelkader Bouazghi, a présidé cette semaine une séance de travail consacrée au raccordement des villages de la wilaya au gaz naturel et à l'examen des contraintes rencontrées en matière de réalisation des travaux. La rencontre s'est déroulée en présence du vice-président de l'Assemblée populaire de wilaya, les directeurs de l'énergie et des mines, de la Sonelgaz, des chefs de daïras et des présidents des assemblées populaires communales en présence des entreprises réalisatrices. Le wali a saisi cette occasion afin de donner un point de situation sur le programme de gaz naturel dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Il a ainsi affirmé qu'après avoir résolu le problème de paiement des entreprises avec le concours du ministère de l'énergie et de la Sonelgaz, la wilaya dispose de la couverture financière nécessaire pour tous les programmes en cours et à lancer. Le même responsable a déploré le fait que certaines entreprises ne rentrent pas dans la dynamique de réalisation et a demandé aux autorités locales de les



assister, d'écouter leurs préoccupations et régler les contraintes auxquelles elles sont confrontées. « Pour cibler directement l'objectif de la réunion qui est de finaliser le programme en cours avant la fin de l'année, le wali demande au directeur de l'énergie et des mines de la wilaya de passer en revue les programmes daïra par daïra et commune par commune », a précisé la cellule de communication de la wilaya qui a rendu compte de cette rencontre. Le directeur de l'énergie et des mines a déclaré, pour sa part, que le taux de raccordement de la wilaya arrêté au 25 mars 2015 est de l'ordre de 62 % correspondant au raccordement de 182.514 foyers et au terme du reste à réaliser des programmes en cours, le taux passera à 93 % correspondant au raccordement de 295.360 foyers. Au terme du programme quinquennal, le taux sera de 98 %. « Le wali a demandé aux chefs de daïra de tenir à partir de la semaine prochaine des réunions des comités techniques de daïras consacrées au gaz afin d'examiner les contraintes recensées et avancer dans la réalisation pour atteindre l'objectif escompté qui est de mettre en service l'ensemble du programme avant la fin de l'année en cours », a ajouté notre source. Celle-ci précise aussi qu'il a été demandé aux entreprises de prendre des engagements séance tenante pour la livraison des projets. Pour ce faire, le wali a exhorté les chefs de daïras et les présidents des assemblées populaires communales à afficher leurs disponi-

bilités pour le suivi permanent sur le terrain des entreprises et la prise en charge effective de leurs préoccupations. Répondant à la préoccupation des présidents d'APC par rapport à la remise en l'état des lieux par les entreprises, le wali a répondu que la Sonelgaz sera instruite à l'effet d'exiger le quitus des P/APC avant le paiement des situations afin d'inciter les entreprises de procéder à la remise en l'état des lieux à l'achèvement des travaux. « A cet effet, une séance de travail sera programmée dans les tout prochains jours », ajoute-t-on. Par ailleurs, une commission sera installée au niveau de Sonelgaz afin de recenser toutes les omissions de raccordement au gaz au niveau des communes de la wilaya afin d'assurer leurs prise en charge. « Dans le souci du règlement du problème de transit au réseau gaz au niveau de la commune de Sidi-Namane, le wali a ordonné une sortie en début de la semaine prochaine d'une commission sur les lieux composée de toutes les parties concernées conduite par le directeur de wilaya de l'énergie et des mines en présence d'un attaché de cabinet ainsi que la tenue d'une séance de travail à la fin de la semaine prochaine au siège de la wilaya qui regroupera toutes les entreprises défaillantes et qui sera décisive pour faire avancer le programme, il sera procédé à l'examen de toutes les oppositions au cours de cette séance », conclut la même source.

L. B.

IRDJEN

Une stèle à la mémoire du chahid Saïd Hadni

Après Fadhma N'soumer, Kerrad Rachid, Meharek Aït Menguellet et tant d'autres figures de proue de la lutte algérienne contre le colonialisme français, un autre martyr vient de revenir sur le devant de la scène dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Il s'agit du maquisard Saïd Hadni dont un institut de formation professionnel et d'apprentissage porte le nom dans la wilaya de Tizi-Ouzou, plus exactement, sur la route de Adenni non loin de Oued-Aïssi. En effet, une stèle a été érigée à la mémoire du chahid Saïd Hadni, cette semaine. La stèle en question a été inaugurée au niveau de l'institut national de la formation professionnelle appelé officiellement Saïd-Hadni, une grande figure de la guerre de Libération nationale. L'institut est situé à Oued-Aïssi, sur la route d'Irdjen, dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Cet hommage a été rendu au martyr d'Irdjen à l'initiative de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tizi-Ouzou avec la collaboration de l'institut national spécialisé de

formation professionnel Saïd-Hadni. Après avoir déposé une gerbe de fleurs à la mémoire du chahid connu également sous le nom de guerre de Si Hakim, les participants ont observé une minute de silence à la mémoire des martyrs de la révolution. De nombreux témoignages sur la vie et le parcours du chahid ont suivi. Les témoignages ont été exprimés entre autres par des compagnons d'arme du maquisard Si Hakim et des représentants de l'Organisation nationale des moudjahiddine et des membres de sa famille. Plusieurs responsables de la région ont été conviés à cet hommage, à l'instar du maire d'Irdjen, le responsable de l'ONM de la même localité, le secrétaire général du bureau de wilaya de l'ONM, etc. Quant aux anciens compagnons d'armes du chahid Saïd Hadni, ils étaient nombreux à ce rendez-vous avec l'histoire de notre glorieuse guerre de Libération nationale comme Takbou Hadj Ali, Idir Smaïl, Osmani Si Omar, Hocine Med Oubelaïd et Aït Ahmed Si-Ouali. Le chahid Hadni Saïd est né en 1917 au village Boudjellil dans la commune d'Irdjen (daïra

de Larbaâ Nath Irathen). En 1940, alors âgé de 23 ans, il adhère au Parti du peuple algérien à Alger où il était employé à l'hôpital d'El-Kettar. Il intègre ensuite l'équipe rédactionnelle du journal *Alger Républicain*. En 1947, le chahid Si El-Hakim devient membre actif de l'OS. (Organisation spéciale), branche paramilitaire du MTLD. En octobre 1947, il quitte Alger pour rejoindre sa région natale, en compagnie d'Amar Aït Chikh et se fit remarquer par son opposition à l'administration coloniale. A l'issue du congrès de la Soummam, tenu le 20 Août 1956, Si El-Hakim fut nommé Lieutenant dans la Wilaya III historique. En compagnie de l'aspirant sanitaire Iratni Mohamed, il a été derrière la constitution d'une équipe d'informers. Le lieutenant Hadni Saïd, accompagné de ce groupe de stagiaires, sont pris dans une embuscade meurtrière tendue par l'armée française. Après une farouche résistance il tombe au champ d'honneur, les armes à la main, avec d'autres compagnons de lutte le 2 février 1957.

L. B.

SOLIDARITE DANS LA WILAYA

44.000 citoyens pris en charge

Le secteur de l'action sociale prend en charge plus de 44.000 personnes de différentes catégories à travers les 67 communes que compte la wilaya, ce qui représente 4 % de la population globale, à savoir 1.158.685 habitants. Ce sont là les chiffres qui viennent d'être rendus publics par l'assemblée populaire de la wilaya de Tizi-Ouzou. En fait, l'état des lieux de l'action sociale a été l'ordre du jour de la rencontre ayant regroupé récemment la commission des affaires sociales, culture, culte, wakfs, sport et jeunesse de l'APW de Tizi-Ouzou. Le regroupement a réuni les membres de la commission, le directeur de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya, Hadj Bouchoucha, la présidente de la commission sociale de l'APC de Tizi-Ouzou, Sidi Lila et d'autres représentants de la DASS. Le directeur de l'action sociale et de la solidarité a profité de ce rendez-vous afin de présenter son rapport détaillé concernant la solidarité dans la région. Pour sa part, M. Bouchoucha a remercié l'ensemble des membres de la commission pour l'intérêt accordé à l'action sociale. Selon lui, le secteur de la solidarité nationale occupe un champ important dans les activités de la wilaya à travers l'exécution des différents programmes et dispositifs sociaux destinés aux populations démunies et vulnérables. Le responsable de la DASS a indiqué de ce fait que le secteur prend en charge plus de 44.000 personnes de différentes catégories à travers les 67 communes que compte la wilaya, ce qui représente 4 % de la population globale à savoir 1.158.685 habitants. "Dans le cadre de la prise en charge des besoins en infrastructures, M. Bouchoucha affirme que le secteur de la solidarité nationale au niveau de notre wilaya a bénéficié d'une autorisation de programme globale d'un montant de 609.300.00 DA destinées à la réalisation de 20 opérations, en plus d'une opération (compte spéciale et solidarité) pour une AP de 18.417.500.00 DA", apprend-on. En outre, à ce jour 14 opérations (dont 3 en 2014) ont été clôturées pour un montant global de 117.000.000 DA. Il reste encore 6 opérations en cours de réalisation (dont 1 étude réceptionnée) pour une AP totale de 492.300.00 DA. L'année 2014 a connu l'ouverture du siège de direction ainsi que deux établissements spécialisés pour la prise en charge des enfants inadaptés mentaux, l'un au niveau de la commune de Ouaguenoune et l'autre au niveau de la commune de Tadmait, pour une capacité d'accueil globale de 240 places. Les membres de la commission sociale ont souligné la situation de la Cité Sociale de Boukhalfa dont ils constatent la dégradation lors de leur visite sur les lieux. "Le directeur de la DASS a expliqué à ce propos qu'un projet de réaménagement de la Cité est prévu pour bientôt", précise-t-on. De leur côté, les élus ont pointé du doigt la pension allouée aux personnes handicapées. Ils la jugent très insuffisante, ne pouvant répondre même pas au strict minimum en matière de besoins de ces personnes. M. Bouchoucha a indiqué que l'attribution de cette allocation financière passera de 4.000 à 8.000 DA/mois et cela, d'après la ministre de la Solidarité, de la Famille et la Condition de la Femme. Pour rappel, cette dernière a déclaré lors de sa dernière visite dans la wilaya que cette question sera, bien entendu, soumise à débat au Parlement. « Le DASS a ajouté que 1.071 handicapés ont bénéficié de cette pension en 2014 et que 500 millions de dinars sont versés chaque année au profit de cette catégorie », enchaîne-t-on. Concernant le mouvement associatif, le DASS dira qu'un projet de réalisation d'une maison des associations, dont le choix de terrain a été effectué à Boukhalfa sera lancé le mois de septembre de l'année en cours. Une subvention de 10.000.000 de dinars lui a été octroyée. D'autres problèmes ont été déplorés par les membres de la commission. C'est le cas de l'absence d'un centre de formation pour les personnes handicapées dans la wilaya. Une situation qui pousse ces derniers à effectuer leurs formations dans d'autres wilayas notamment à Sétif et à Boumerdes. Les élus demandent aussi s'il y a un moyen qui permette aux handicapés d'effectuer leur contrôle médical dans leurs localités au lieu de se déplacer dans la ville de Tizi-Ouzou. Notons enfin que le sujet du trousseau scolaire a été aussi à l'ordre du jour de cette rencontre. Les élus le trouvent très modeste ne répondant pas suffisamment aux besoins des élèves.

L. B.

ESPAGNE

Percée historique de la gauche radicale

Ada Colau est le symbole du séisme électoral qui secoue le pays et la grande gagnante à Barcelone. Une victoire contre les nationalistes catalans, fêtée jusqu'au bout de la nuit. Cette figure de la lutte contre les expulsions des familles frappées par la crise a su rassembler autour d'elle une large alliance antilibérale, portée par le souffle des indignés et alliée à Podemos. "Aujourd'hui nous sommes fiers de ce processus. Cela ne se produit pas seulement à Barcelone, c'est une révolution démocratique", s'est félicité la candidate après l'annonce des résultats. Même scène de liesse à Madrid, le mouvement "Ahora Madrid", lui aussi soutenu par Podemos, talonne le parti populaire, 20 sièges, contre 21. Une alliance avec les neuf élus du parti socialistes permettrait de conquérir la mairie de Madrid, à droite depuis 23 ans. Avec 27 % au niveau national, le parti populaire reste en tête du scrutin mais perd dix points.

PRÉSIDENTIELLE
EN POLOGNE**Andrzej Duda
élu avec 51,55 %
des voix**

Le conservateur Andrzej Duda a remporté la présidentielle polonaise de dimanche avec 51,55% des voix, battant le chef de l'Etat sortant centriste Bronislaw Komorowski, qui a obtenu 48,45 %, a annoncé lundi la commission électorale polonaise.

La victoire du juriste de 43 ans pourrait ouvrir la voie au retour au pouvoir de son maître à penser Jaroslaw Kaczynski, chef du parti conservateur et populiste Droit et Justice (PiS), à l'occasion des législatives prévues en automne.

INDE

**La canicule fait
plus de 500
morts**

La canicule qui s'est abattue sur certaines zones du sud et du nord de l'Inde a fait plus de 500 morts, ont annoncé les autorités lundi.

Le mercure est monté dimanche à 47,7 degrés Celsius à Allahabad, ville de l'Etat d'Uttar Pradesh, dans le nord de l'Inde. A New Delhi, la capitale indienne, la température a un moment atteint 43,5°C.

Sur les 539 décès enregistrés, la plupart sont des ouvriers travaillant dans le bâtiment, des personnes âgées ainsi que des sans-abri dans les Etats du Sud d'Andhra Pradesh et de Telangana.

Il y a également eu des morts dans les Etats d'Uttar Pradesh, Odisha et du Bengale-Occidental.

Les prochains jours seront également très chauds, estiment les autorités.

Une indemnité de 100.000 roupies (1.400 euros) sera accordée aux familles des personnes décédées, a indiqué le directeur du département de gestion des catastrophes de l'Andhra Pradesh, Etat particulièrement touché avec 325 décès ces trois derniers jours.

Dans l'Etat voisin du Telangana, où 204 personnes sont mortes, les autorités recommandent de rester à l'intérieur durant les heures les plus chaudes de l'après-midi et de beaucoup boire.

Agence

TUNISIE

Un militaire abat sept camarades dans une caserne

Un caporal de l'armée tunisienne a tué lundi sept de ses camarades avant d'être abattu dans une caserne de Tunis, où les autorités privilégiaient la piste d'un "acte isolé" et non terroriste, le tueur ayant des problèmes familiaux et psychologiques.

La fusillade "a causé les décès de sept militaires et la mort de l'auteur. Dix militaires ont été blessés, un étant dans un état grave", a dit le porte-parole du ministère de la Défense, Belhassen Oueslati, lors d'une conférence de presse.

Le caporal "a attaqué un collègue avec un couteau et a pris son arme puis a tiré sur ses camarades qui étaient en train de saluer le drapeau", a dit M. Oueslati. D'autres soldats sont alors intervenus et ont tué le caporal.

Le sous-officier, qui n'a pas été identifié, "avait des problèmes familiaux et psychologiques", pour cette raison il avait été "interdit de port d'armes" et "transféré à un poste non sensible", a encore expliqué le porte-parole, en évoquant un "acte isolé".

Plus tôt, le ministère de l'Intérieur avait pour sa part exclu la piste d'un attentat commis par la mouvance jihadiste.

"L'incident qui a eu lieu à la caserne de Bouchoucha n'est pas lié à une opération terroriste", a affirmé à l'AFP le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Mohamed Ali Aroui.

M. Oueslati s'est voulu moins catégorique. "Les investigations vont montrer s'il s'agit d'un acte terroriste ou pas", a-t-il dit assurant que "toutes les hypothèses" allaient être vérifiées.

L'incident "pourrait amener à revoir beaucoup d'aspects défensifs et sécuritaires des casernes tunisiennes", a relevé pour sa part Mohsen Marzouk, le conseiller politique du président tunisien Béji Caïd Essebsi.

Vers 8h45, une journaliste de l'AFP a entendu deux rafales près de la caserne de l'armée de Bouchoucha, située au Bardo, non loin du Parlement et du musée qui avait été visé mi-mars par une attaque revendiquée par le groupe Etat islamique ayant fait 22 morts dont 21 touristes.

La Brigade antiterroriste (BAT), unité d'élite du ministère de l'Intérieur, a été déployée sur les lieux, selon un photographe de l'AFP.

Des policiers avec des chiens patrouillaient dans ce quartier résidentiel où se trouvent deux autres casernes de la police et d'autres bâtiments officiels ainsi qu'un centre de détention. Ils inspectaient notamment les véhicules garés à proximité, selon la même source.

depuis l'attentat contre le musée du Bardo commis par deux jeunes djihadistes tunisiens, des craintes de nouvelles attaques dans la capitale et dans les zones touristiques du pays à l'approche de l'été.

Agence

ETATS-UNIS

**Le Texas et l'Oklahoma dévastés
par des inondations**

Des inondations causées par des pluies torrentielles ont fait au moins trois morts et détruit des centaines d'habitations, selon les autorités, dimanche 24 mai, dans l'Oklahoma et au Texas, deux Etats du sud des Etats-Unis.

Dans l'Oklahoma, deux (2) personnes ont trouvé la mort : un pompier qui a été entraîné par les eaux dans la ville de Claremore alors qu'il essayait d'aider un habitant sinistré, selon la chaîne d'information CNN (en anglais), et une (1) femme à Tulsa dont la voiture a dérapé.

Au Texas, les secours étaient à la recherche de trois (3) personnes portées disparues. La mort d'au moins une (1) personne a été confirmée, a rapporté la chaîne CNN.

La municipalité de San Marcos, ville la plus durement touchée, a ordonné dimanche dernier aux habitants d'évacuer leurs maisons pour éviter tout risque. Quelque 400 habitations de la région ont été détruites, selon les autorités.

Une vidéo amateur, filmée à proximité de San Antonio, au Texas, montre un

véhicule emporté par un torrent impressionnant, sans que l'on sache ce qu'il est advenu de son ou de ses passagers.

Cela est loin d'être fini puisque le service météorologique national a averti qu'une nouvelle dégradation des conditions météo était attendue. Ainsi il est attendu encore des orages violents de même que la météo insiste sur des inondations possibles de l'Iowa (centre) au Texas. On appréhende également des tornades isolées.

Agence

ISLAM CONTRE ISLAM

Bataille pour le leadership au Moyen-Orient

Jeu de puissances : Turquie, Iran ou Arabie saoudite ? Trois conceptions antagonistes du pouvoir musulman s'affrontent en Irak et en Syrie.

Tous contre Daech ! Les djihadistes du groupe « Etat islamique » et leur califat auto-proclamé viennent de réussir un véritable exploit en Irak et en Syrie : devenir l'ennemi commun des trois puissances rivales du Moyen-Orient. C'est-à-dire l'Iran, la Turquie et l'Arabie saoudite. Chacuns de leur côté, l'ayatollah chiite à Téhéran, le président islamo-conservateur à Ankara et le roi sunnite à Riyad, qui se fait appeler « gardien des deux saintes mosquées » (La Mecque et Médine), soutiennent activement la lutte contre ces barbares particulièrement sanguinaires. Mais cette apparente convergence ne trompe personne. Car ces trois-là, de manière à peine voilée, se disputent le leadership d'une région dont les équilibres ont été bouleversés par les guerres américaines puis le Printemps arabe. Ce sont ainsi trois modèles d'islam politique parfaitement antagonistes qui cherchent à imposer leur idée du pouvoir musulman. Tour de piste avec Hasni Abidi, directeur du Centre d'études et de recherche sur le monde arabe et méditerranéen (Cermam), professeur aux universités de Genève et à Sorbonne.

La République des mollahs et son « croissant chiite »

Incontestablement, le véritable homme fort de l'Iran chiite est l'ayatollah Ali Khamenei. Portant le titre de « guide suprême de la Révolution islamique », il a pour principal objectif de garantir la survie du régime des mollahs, menacé tant par la contestation populaire que par des puissances étrangères, à commencer par le Grand Satan (Etats-Unis) et ses alliés sunnites (Turquie, Arabie saoudite). Voilà qui explique à la fois la répression interne et les jeux d'influence à l'étranger. Pour exister, il faut parvenir à se faire respecter. Notamment par son pouvoir de nuisance.

Le plus fidèle allié de Téhéran en la matière, c'est bien sûr le régime syrien des Assad, dont la confession alaouite est plus proche du chiisme que du sunnisme. Damas est un élément clé du dispositif stratégique persan, qui lui permet notamment d'armer au Liban voisin le mouvement chiite Hezbollah, devenu le plus puissant du pays. Mais l'Iran a aussi bénéficié des guerres américaines, qui ont apporté la démocratie en Irak et donc permis à la majorité chiite de prendre le pouvoir à Bagdad.

Bref, la zone d'influence de Téhéran s'étend désormais sans interruption de l'Afghanistan à la Méditerranée. Enhardi, le régime des mollahs nargue même les Saoudiens sur la péninsule Arabique. Au Yémen, les Houthis chiites ont pris la capitale Sanaa en septembre. A Bahreïn, où une monarchie sunnite règne sur la population majoritairement chiite, la colère gronde depuis 2011. Et ne parlons même pas du programme nucléaire « civil » que l'Iran veut faire accepter par la communauté internationale. « Téhéran fait tout pour devenir l'interlocuteur incontournable des Etats-Unis dans la région. Et donc pousser Washington à reconnaître le régime », estime Hasni Abidi.

La démocratie islamique turque et les Frères musulmans

La Turquie a beau être un Etat laïc, le pouvoir est détenu depuis 2002 Recep Tayyip Erdogan et son AKP, c'est-à-dire le Parti pour la justice et le développement, formation politique conservatrice issue de mouvements islamistes. « Mais ici, la dimension religieuse s'exerce à travers la voie démocratique », nuance le chercheur genevois. « La très forte popularité d'Erdogan s'explique par la réussite économique du pays. Lequel a bénéficié énormément de son statut de « fiancé » de l'Union européenne, même si au final on voit bien que le mariage n'aura pas lieu ». Bref, le leader islamo-conservateur n'est pas arrivé au pouvoir pour réactiver le califat ottoman aboli en 1924. Jusqu'à Printemps arabe en 2011, Ankara avait pour ambition d'avoir « zéro problème » avec les pays de la région, se présentant comme une puissance médiatrice et un pont entre les continents. « Mais avec les soulèvements populaires de 2011 et les succès électoraux des Frères musulmans en Tunisie, en Egypte ou encore en Libye, Erdogan a vu l'opportunité pour son pays de devenir un modèle de démocratie islamique pour ces cousins arabes de même sensibilité politique. Voilà ce qui a motivé le soutien turc à la rébellion syrienne », rappelle le directeur du Cermam.

Mais près de quatre ans après, la confrérie a été bannie en Egypte, la Libye est embourbée... et en Syrie le régime Assad n'est pas près de tomber. Le raz-de-marée démocratique n'a pas eu lieu. Ankara se retrouve bien seul. Il n'y a guère, pour épauler la Turquie, que le Qatar. Le minuscule royaume wahhabite, qui s'impose sur la scène internationale grâce à ses immenses réserves de gaz, a aussi parié sur les Frères musulmans.

La monarchie des Saoud et le pacte wahhabite

Le roi Abdallah a beau porter les titres ronflants de « gardien des deux Saintes Mosquées » et de « serviteur des Lieux-Saints », il n'a en réalité aucune légitimité pour être « chérif de La Mecque », puisqu'il n'est pas un descendant de Mahomet. L'Arabie saoudite est une invention, un bricolage, rappelle Hasni Abidi. C'est le résultat d'un pacte passé entre la famille Saoud et des fondamentalistes wahhabites, pratiquant un islam « rigoriste et quietiste », ultraconservateur mais pas violent. « Financée par le pétrole et placée sous la protection des Etats-Unis, cette monarchie est relativement bien acceptée par sa population, elle-même très conservatrice. Mais l'obsession des Saoud, c'est de justifier leur règne sur les lieux saints aux yeux du monde musulman ». Cela passe beaucoup par des voies douces : financement de mosquées et soutien aux œuvres caritatives islamiques.

« Mais Riyad sait aussi aller à la confrontation quand le régime sent son leadership menacé. Les Saoudiens sont à cran depuis que l'Irak est passé dans la sphère d'influence de l'Iran chiite. Durant le Printemps arabe, ils ont envoyé leurs tanks à Bahreïn, pour empêcher des man-



ifestants chiites de renverser une monarchie sunnite ». Le roi Abdallah a aussi fait bannir, sur ses terres, l'organisation des Frères musulmans, l'accusant de pratiques terroristes. Il a soutenu le renversement au Caire du président élu, l'islamiste Mohamed Morsi, par le général Abdel Fattah al-Sissi, qui a depuis accédé à la tête de l'Etat. « Ironie du sort, Riyad avait autrefois soutenu la même confrérie pour tenter de faire barrage au panarabisme antimonarchiste des disciples de Gamal Abdel Nasser », note le politologue genevois. Aujourd'hui, c'est du côté des Frères musulmans que vient le danger, estime la monarchie saoudienne. Une analyse partagée par les Emirats arabes unis, qui ont adopté une « loi antiterroriste » parmi les plus dures du monde. Au contraire du Qatar, qui pense protéger son règne en finançant ailleurs des soulèvements.

En Syrie et en Irak, les Saoudiens ont donc intérêt à armer tout à la fois les groupes combattant le régime Assad, mais aussi les Frères musulmans actifs dans la rébellion... et bien sûr les djihadistes de Daech (ou d'Al-Qaïda), qui prêchent un islamisme conquérant et prétendent créer le califat, ce gouvernement des croyants.

L'EI et Al-Qaïda, des « monstres » créés par l'Arabie saoudite

« La date clé, c'est 1979 », rappelle Hasni Abidi. « Suivant l'invasion soviétique de l'Afghanistan, les Saoudiens donnent un coup de main aux djihadistes, qu'on appelait à l'époque des moud-

jahidines. Au départ, il s'agissait pour Riyad de montrer que la monarchie wahhabite était bien le défenseur des musulmans, où qu'ils soient. Mais voilà, les combattants à l'étranger n'obéissent pas à la vision des Saoud. Ils ont leurs propres objectifs et leur propre interprétation de l'islam. Le réseau Al-Qaïda a fini par menacer directement le royaume en place. Et aujourd'hui, Daech créé en 2006 fait encore plus peur à la monarchie, qui a fait construire un mur tout le long de la frontière avec l'Irak. Du jamais vu ! ».

Tant Al-Qaïda que Daech défient le wahhabisme « quietiste » des Saoudiens, estimant qu'il faut chasser les puissances occidentales et renverser leurs alliés qui dirigent les pays musulmans. Tous deux veulent voir la création d'un califat, c'est-à-dire un pouvoir politique dominé par la religion. Et pas n'importe laquelle, bien entendu. La plupart des musulmans sont dévoyés, à entendre ces djihadistes.

Si Al-Qaïda a frappé les esprits en multipliant les attentats un peu partout dans le monde, Daech a été créé par ceux qui veulent se concentrer justement sur la création de ce fameux califat, d'abord en Irak et en Syrie, puis au Liban, ensuite au Maghreb. Guérilla, décapitations, vente d'esclaves... Ils sont prêts à tout. Islamistes ou non, les puissances ne peuvent céder.

Synthèse S. H.

FÊTE DES MÈRES

Origines et célébration à travers le monde

*Des milliers d'étoiles
dans le ciel,
Des milliers d'oiseaux
dans les arbres,
Des milliers de fleurs
dans les jardins,
Des milliers d'abeilles
sur les fleurs,
Des milliers de
coquillages sur la
plage,
Des milliers de
poissons dans la mer
Et seulement
seulement
Une maman...*

En Algérie la Fête des mères est célébrée le dernier dimanche du mois de mai. Les premières traces de célébration en l'honneur des mères sont présentes dans la Grèce antique lors des cérémonies printanières en l'honneur de Rhéa.

La fête des Mères est une fête annuelle célébrée en l'honneur des mères dans de nombreux pays.

À cette occasion, les enfants offrent des cadeaux à leurs mamans, des gâteaux ou des objets confectionnés à l'école. Cette fête est également célébrée par les adultes pour honorer leurs mères.

La date pour célébrer la Fête des mères varie d'un pays à l'autre, mais la plupart d'entre eux a choisi de la célébrer en mai.

En Algérie la Fête des mères est célébrée le dernier dimanche du mois de mai. Ceci s'explique par le fait que nous suivions les programmes des télé françaises. Il faut dire qu'aujourd'hui la tendance s'est nettement inversée avec les nouvelles générations branchées plutôt Moyen-Orient car maîtrisant mal la langue de Molière. Dans les pays arabes la



maman est fêtée au mois de mars, mais qu'importe fêtons-la en mars, en mai et pourquoi pas toute l'année !

Les premières traces de célébration en l'honneur des mères sont présentes dans la Grèce antique lors des cérémonies printanières en l'honneur de Rhéa (ou Cybèle), la mère des dieux et notamment mère de Zeus. Ce culte était célébré aux Ides de Mars dans toute l'Asie Mineure. Une fête religieuse romaine célébrait les matrones le 1^{er} mars, lors des Matronalia.

Au XV^e siècle, les Anglais fêtaient le Mothering Sunday, d'abord au début du carême puis le quatrième dimanche du carême. En 1908, les États-Unis développent la Fête des mères moderne telle qu'on la fête de nos jours, en instaurant le Mother's Day, en souvenir de la mère de l'institutrice Anna Jarvis. Le Royaume-

Uni adopte à son tour cette fête en 1914, puis l'Allemagne l'officialise en 1923. D'autres pays suivent comme la Belgique, le Danemark, la Finlande, l'Italie, la Turquie ou l'Australie.

Le 28 mai 1906

Une affiche illustrée par Félix Régamey fait la promotion d'une « Fête placée sous le patronage de toutes les mères françaises » qui a eu lieu le 28 mai 1906 dans les salons de la mairie du 16^e arrondissement de Paris.

Le village d'Artas revendique cependant être le « berceau de la fête des mères ». En effet, le 10 juin 1906, à l'initiative de Prosper Roche, fondateur de l'Union fraternelle des pères de famille méritants d'Artas, une cérémonie en l'honneur de mères de familles nombreuses eut lieu. Deux mères de neuf enfants reçurent, ce jour-

là, un prix de « Haut mérite maternel ». Le diplôme original créé par Prosper Roche est conservé dans la bibliothèque de l'Institut de France avec les archives de l'association.

En 1918, la ville de Lyon célèbre la journée des mères en hommage aux mères et aux épouses qui ont perdu leurs fils et leur mari pendant la Première Guerre mondiale. En 1920, est élaborée une fête des mères de familles nombreuses puis le gouvernement officialise une journée des mères en 1929, dans le cadre de la politique nataliste encouragée par la République. Ce n'est donc pas, contrairement à ce qui est souvent relayé dans les médias, une création du maréchal Pétain : en 1941, le régime de Vichy ne fait qu'inscrire la fête des mères au calendrier, instaurant de façon officielle la fête des mères. En 1942, le maréchal Pétain s'adresse à la

familles lors de sa création en 1956, et l'organisation de la fête a été assignée au ministre chargé de la Famille à partir de 2004.

Une fête "commerciale" aux États-Unis

Depuis sa création, la fête des mères est devenue très commercialisée, en particulier aux États-Unis, où les Américains ont dépensé près de 20 milliards d'euros durant la fête des mères en 2014, ce qui représente une moyenne de 160 dollars par personne.

Fête des mères à travers le monde

-Algérie : Dernier dimanche de mai
-Norvège : Deuxième dimanche de février
-Géorgie : 8 mars
-Albanie : **Bosnie-Herzégovine** : **Bulgarie** : **Moldavie** : **Roumanie** : **Serbie** : Troisième dimanche avant Pâques
-Irlande : **Nigeria**
Royaume-Uni : Équinoxe de mars
-Arabie saoudite : **Bahreïn** : **Égypte** : **Émirats arabes unis** : **Erythrée** : **Irak** : **Jordanie** : **Koweït** : **Liban** : **Palestine** : **Qatar** : **Soudan** : **Syrie** : **Yémen** : 21 mars
-Égypte : 25 mars
-Slovénie : 7 avril
-Arménie : Premier dimanche de mai

-Espagne : **Hongrie** : **Lituanie** : **Portugal** : 8 mai
-Corée du Sud : Fête des parents : les Coréens célèbrent les deux parents le même jour) 10 mai
-Guatemala : **Cambodge** : **Mexique** : **Salvador** : Deuxième dimanche de mai
-Afrique du Sud : **Allemagne** : **Aruba** : **Australie** : **Autriche** : **Bahamas** : **Barbade** : **Bangladesh** : **Belgique** : **Belize** : **Bermudes** : **Birmanie** : **Bonaire** : **Bresil** : **Brunei** : **Burkina Faso** : **Canada** : **Chili** : **Chine** : **Chypre** : **Colombie** : **Croatie** : **Cuba** : **Curaçao** : **Danemark** : **Dominique** : **Équateur** : **Estonie** : **États-Unis** : **Finlande** : **Ghana** : **Grèce** : **Grenade** : **Honduras** : **Hong Kong** : **Inde** : **Islande** : **Italie** : **Jamaïque** : **Japon** : **Lettonie** : **Malaisie** : **Malte** : **Nouvelle-Zélande** : **Pakistan** : **Pays-Bas** : **Pérou** : **Philippines** : **Porto Rico** : **Sainte-Lucie** : **Singapour** :

Slovaquie : **Suisse** : **Surinam** : **Taiwan** : **Trinité-et-Tobago** : **Turquie** : **Ukraine** : **Uruguay** : **ViêtNam** : **Venezuela** : **Zimbabwe** : 14 mai
-Samoa : 15 mai
-Paraguay : 26 mai
-Pologne : 27 mai
-Bolivie : 30 mai
-Nicaragua : **Dernier dimanche de mai**

-Tunisie : **Côte d'Ivoire** : **République dominicaine** : **Haïti** : **Libye** : **Maurice** : **Mauritanie** : **Sénégal** : **Suède** : **Maroc** : Dernier dimanche de mai

-Bénin : **France** : **République du Congo** : **Gabon** : **Madagascar** : **Monaco** : **Cameroun** : 1^{er} juin
-Mongolie : La fête des mères est célébrée le même jour que la fête des enfants Deuxième dimanche de juin

-Luxembourg : Dernier dimanche de juin
-Kenya : 12 août

-Thaïlande : (même jour que l'anniversaire de la Reine Sirikit Kitiyakara) 15 août
-Belgique : **Costa Rica** : Deuxième lundi d'octobre

-Malawi : Troisième dimanche d'octobre
-Argentine : Dernier dimanche de novembre

-Russie : 8 décembre
-Panama : 22 décembre

Déjà dans l'Antiquité...

Dans la Grèce antique, on fêtait déjà la mère, celle de tous les dieux : Rhéa. Les Romains eux aussi rendaient hommage aux mères et aux femmes, appelées "Matralia", au Ve siècle avant Jésus-Christ.

On a tous plus ou moins un jour écrit : Bonne Fête maman sur un beau collage avec des graines qui se décollent ou offert un beau collier de nouilles qui ne sera jamais porté ou déclamé un joli poème où il manquera des strophes parce qu'on ne s'en souvenait plus ou tout simplement offert une pâquerette sans sa tige (donc impossible à mettre dans un vase) . C'est peut-être un peu exagéré mais pas trop loin de la vérité. En réalité cela devrait être tous les jours que l'on devrait souhaiter une bonne fête à sa maman et la couvrir de bisous.

La première mère à avoir été fêtée est donc celle des dieux, Cybèle. On a commencé à la fêter en Phénicie puis dans l'empire romain. La fête durait chaque année du 15 au 27 mars. Ce culte a été abandonné au IV^e siècle après J.-C.



Yema, oumi, maman... bonne fête !

En 1872 aux Etats-Unis, le jour de la fête des mères a été suggéré par l'auteur Julia Ward Howe qui écrivit les paroles de l'hymne de la bataille du jour de la République comme un jour dédié à la paix. Elle organisait une réunion annuelle dès la journée des mères à Boston, chaque année. Ce fut la première personne à suggérer que l'Amérique consacre un jour pour honorer toutes les mères Mais la plupart des personnes ne prirent pas son idée au sérieux, Et ce n'est qu'en 1907 que les choses bougèrent.



Ayant perdu sa mère le second dimanche du mois de mai 1907, une Américaine nommée Anna M. Jarvis institutrice de son état, entreprend une démarche auprès des autorités de son état : la Virginie, pour célébrer un service religieux en l'honneur de toutes les mamans lors du second dimanche du mois. L'année suivante, la première Fête des mères sous la forme que nous connaissons aujourd'hui est célébrée à Grafton, lieu de naissance d'Anna Jarvis. Sa campagne semble émouvoir la population, car l'usage s'implante bien vite dans le reste de la Virginie. En 1914, le président des Etats-Unis Woodrow Wilson institue le second dimanche de mai comme journée de fête officielle en l'honneur de toutes les mamans.

Plus tard, c'est en 1917 que les soldats américains, entrés dans le premier conflit mondial, propagèrent cette célébration en Europe.

Les Américains qui avaient opté pour un vrai "Mothers Day" le deuxième dimanche de mai à la fin du XIX^e siècle, la développent ardemment durant la Première Guerre mondiale, éloignement oblige.

Les Français chargés du courrier constatent alors des envois massifs à cette date qui leur est mystérieuse. Et la France ayant encore plus besoin de se repeupler après la guerre 14-18, cette coutume bien implantée outre-atlantique de "Fête des mères" va faire des émules.

Dès juin 1918, prenant modèle sur les soldats américains, les Français ont célébré la première fête des mères. En 1920, le ministre de l'Intérieur crée le 19 décembre par arrêté "la première journée des Mères de famille nombreuse".

Cette fête était à l'origine un instrument de la politique nataliste de l'époque il fallait repeupler

la France exsangue après que la fine fleur de ses jeunes hommes soit tombée sur les champs de bataille. On honorait surtout les mères de familles nombreuses. C'est ainsi que dès 1920, émanent de divers partis et institutions des demandes de célébration de la mère plus en tant que pourvoyeuse de futurs petits soldats qu'en tant que femme au foyer.

La fécondité est alors érigée en vertu civique. Cette aspiration, puissamment relayée par un courant patriote, fut officialisée en 1926.

Mais, la Fête des mères sous sa forme actuelle, c'est-à-dire, célébrant toutes les femmes ayant connu la maternité, sans discrimination par rapport au nombre d'enfants, date du Gouvernement de Vichy.

Le 25 mai 1941, le maréchal Pétain institue définitivement "la Journée nationale des mères".

A l'époque, l'image que l'on véhiculait de la mère est totalement différente de celle qui existe actuellement. Il s'agissait alors d'une mère au foyer, bonne cuisinière, peu éduquée, relativement soumise aux contingences masculines.

Quid des Algériens ?

Le dernier dimanche du mois de mai est ainsi retenu pour dire l'amour qu'on voue à nos mamans, peut-être avec des fleurs, un petit présent ou un simple câlin. Libre à l'imagination et au budget pour faire son choix. En Algérie malheureusement ces dernières ils sont nombreux ceux qui s'opposent à cette fête « importée » et cela même si elle célèbre l'amour portée à nos mères.

Ces personnes qui rejettent cette fête - comme d'ailleurs toutes les autres célébrations, à l'exception des deux aïds - avancent ainsi des arguments prétendument religieux (bidaâ). Il est vrai que nous n'attendons pas ce jour partic-

ulier pour proclamer notre amour à nos mamans chéries.

D'autres personnes avancent le fait que cette fête ait été déviée de sa véritable vocation pour des visées mercantiles. Mais les rabat-joie auront beau dire on continuera, chaque dernier dimanche de mai ou le 21 mars de clamer haut et fort :

"Les hommes tiennent le monde. Les mères tiennent l'éternel qui tient le monde et les hommes."

عيد سعيد أُمي

- *Bonne fête maman
- *Herzliche grüsse zum mutertag
- *Happy mother's day
- *Frohes fest mutti
- *Félicitades mama ou Feliz dia de las madres
- *Onnea äitienpäivänä
- *Boldog anyák napját
- *Buona festa mamma
- *Gelukkige moederdag" ou
- "Prettige moederdag
- *Gratulerer med morsdagen
- *Wszystkiego nadjłpszego mamo
- *Feliz Dia da mãe
- *Vesel dan zena
- *Grattis på Mors dag
- *Amulli ameggaz inna

Il y a plus de fleurs
Pour maman dans mon cœur
Que dans le monde entier
Plus de merles rieurs
Pour maman dans mon cœur
Que dans tous les vergers
Et bien plus de baisers
Pour maman dans mon cœur
Qu'on en pourrait donner.

Maurice Carême

COLLOQUE INTERNATIONAL DÉDIÉ À APULÉE DE MADAURE À SOUK-AHRAS

Un génie algérien méconnu

Le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) organise, samedi prochain à Souk-Ahras, un colloque international intitulé "Regards croisés sur Apulée" qui réunira un panel d'historiens et de préhistoriens nationaux et étrangers.

Apulée de Madaure, un fils de l'Algérie, célèbre dans le monde entier, étudié dans des centaines d'ouvrages historiques, présent dans de nombreuses encyclopédies, reste encore très peu connu dans le pays qui l'a vu naître. Apulée qui vécut à l'époque romaine, plus précisément au II^e siècle après J.-C., est considéré par les historiens de la littérature comme l'auteur du tout premier roman au monde : *"L'Ane d'or ou les Métamorphoses"*, un récit en 11 tomes qui suscite encore une légitime fierté chez les intellectuels algériens et maghrébins. Contrairement à ce qui est constaté présentement, cet érudit berbère, Algérien par la force de l'Histoire, a été, de son vivant, glorifié et célébré partout où il est passé et où il a vécu. La ville antique de Madaure (M'daourouch), sa terre natale, garde encore aujourd'hui de nombreuses traces de cette renommée. Des vestiges de stèles, de statues et autres monuments érigés en son honneur sont toujours visibles au musée de Madaure et sur le site archéologique environnant, situé à une quarantaine de kilomètres de Souk-Ahras.

Un véritable génie

Si Saint-Augustin lui fait encore de l'ombre, du point de vue de la renommée dont jouissent les personnalités d'origine berbère de l'époque romaine, Apulée de Madaure était certainement "premier" à son époque que les historiens situent entre 125 et 170 après J.-C. Issu d'une famille de notables (son père était premier dignitaire de Madaure) Apulée, ou Apuleius, ou encore Afulay en tamazight, fit preuve, très tôt, d'une grande intelligence, voire d'un génie hors du commun, selon les biographies disponibles. Madaure, sa cité natale, considérée pourtant à son époque comme un grand centre de rayonnement culturel, ne lui suffisait pas pour étancher sa soif de connaissance, c'est ainsi qu'il se rendit à Carthage, à Rome, puis à Athènes pour y étudier la philosophie, science pour laquelle il est devenu une référence en matière de philosophie



platonicienne. Esprit brillant et curieux de tout, il était érudit dans un grand nombre de domaines, à la fois philosophe, poète, médecin, avocat, traducteur, mathématicien, astronome... en plus d'être un grand voyageur. Il était aussi apprécié pour ses grandes qualités humaines qui lui ont permis d'atteindre, dès la trentaine, le sommet de la gloire. Ses biographes affirment qu'Apulée a dépensé l'importante fortune que lui avait léguée son père dans la construction d'écoles et d'universités, tout comme il a tenu à partager son savoir en s'érigeant en conférencier itinérant. C'est également par amour pour ses semblables qu'il a écrit le récit qui lui valut, bien plus que tous ses autres travaux, la postérité : *"L'Ane d'or ou les Métamorphoses"*.

Une "mine d'or" pour les auteurs contemporains

Conscient du fait que les leçons que l'on peut prodiguer "passent" bien mieux à tra-

vers des récits et des histoires, il prit la résolution d'écrire ce récit dans lequel il narre les mésaventures du jeune Lucius de Corinthe, transformé en âne pour avoir essayé de pénétrer les secrets de la magie et qui doit subir nombre d'épreuves pour recouvrer sa forme humaine. Aujourd'hui, les lectures faites de ce roman qui aurait, dit-on, inspiré de nombreux auteurs contemporains de fiction, sont aussi riches que diversifiées. Certains y voient un tableau vivant de la vie que l'on menait au II^e siècle, d'autres y lisent en filigrane un procès du colonialisme romain, mais les commentaires à son propos sont toujours plein d'éloges à l'instar de celui d'Assia Djebbar qui qualifia *L'Ane d'or* de "chef-d'œuvre ruisselant, 18 siècles après, de jeunesse, de hardiesse et d'une drôlerie imaginative étonnante". L'initiative du HCA de lui consacrer un colloque international de trois jours, avec la participation d'universitaires algériens,

américains, tunisiens, marocains et français, devrait, à travers les axes retenus pour la rencontre, dont "Le substrat culturel dans l'œuvre d'Apulée", "L'interculturalité dans l'œuvre d'Apulée" et "Apulée dans la littérature contemporaine", apporter de nouveaux et précieux éclairages sur cette personnalité hors du commun. Une personnalité du patrimoine culturel national qui mérite, selon un avis unanime, d'être davantage connue dans le pays qui l'a vu naître, il y a près de 2 000

Agenda culturel

Ezzou'Art, Centre commercial et de loisirs de Bab-Ezzouar, Alger
Exposition de peinture "Préface" de l'artiste-peintre Hichem Sahli jusqu'au 3 juin
Galerie Civ'Œil, 3, rue Latreche-Mohamed, Miramar, Oran
Exposition de l'artiste Affif Cherfaoui Jusqu'au 30 mai
Galerie des ateliers Bouffée d'Art, Résidence Sahraoui, les Deux-Bassins, Ben-Aknoun, Alger
1^{re} édition du Salon du jeune talent Jusqu'au 13 juin.
Galerie Baya du palais de la culture Moufdi-Zakaria, Kouba, Alger
Exposition "60 ans et quelques printemps" de l'artiste-peintre Selka Abdelouahab jusqu'au 30 mai
Aida Gallery, villa 132, Hey-El-Bina, Dely-Ibrahim, Alger Exposition des céramistes-sculpteurs contemporains Mohamed Belaid et Nathalie Andris. La galerie est ouverte tous les jours sauf les jours fériés, de 14h à 18h30 jusqu'au 28 mai
Galerie Aicha-Haddad, 84, rue Didouche-Mourad, Alger
Exposition de l'artiste-peintre Mohamed Djoua sous le thème "Respirer la couleur" jusqu'au 28 mai
Galerie Art 4 You, 17, rue Hocine-Beladjel Sacré-Cœur, Alger
Exposition collective "Tondo Tant d'art", par les artistes Abderrahmane Aidoud, Ahmed-Salah Bara, Nouredine Chegrane, Moncef Guita, Mohamed Tahar Laraba, Rachid Talbi et Rezki Zerarti jusqu'au 31 mai
Musée national d'art moderne et contemporain, rue Larbi-Ben-M'Hidi
Exposition "La saga de la création de la Cinémathèque algérienne" à l'occasion du cinquantenaire de sa création jusqu'au 31 mai.

MORT DE B.B KING

Une enquête ouverte pour homicide

Une enquête pour homicide a été ouverte près de deux semaines après la mort de B.B King, a annoncé, lundi, le bureau du coroner de l'Etat du Nevada, après que deux des filles du légendaire guitariste ont accusé des collaborateurs de l'avoir empoisonné. Âgé de 89 ans, le bluesman B.B King est mort le 14 mai à Las Vegas, où il vivait entre ses tournées, qu'il avait tenu à continuer jusqu'à la fin de l'année dernière. Deux de ses filles — Karen Williams et Patty King — affirment que leur père a été empoisonné par son manager, Laverne Toney, et son assistant personnel, rapporte le site online.com. "Je pense que mon père a été empoisonné" et que des "substances étrangères lui ont été administrées pour conduire à sa mort prématurée", ont écrit les filles dans deux déclarations séparées, mais identiques. "[Je] demande une enquête officielle sur cette affaire", est-il écrit dans des documents judiciaires mentionnés par le site

people. Laverne Toney, l'exécuteur testamentaire de B. B. King, a balayé ces accusations. Les filles du guitariste "formulent des allégations depuis le début. Qu'y a-t-il de nouveau ?", a-t-il déclaré, selon online.com. Et l'un des avocats chargés de la succession de l'artiste a estimé que les allégations des deux filles étaient "ridicules". "J'espère qu'elles ont une base factuelle qui leur permette d'étayer leurs allégations diffamatoires et calomnieuses", a déclaré Brent Bryson dans un communiqué. Plus tôt dans la soirée, le bureau du coroner du comté de Clark, dont dépend la ville de Las Vegas, a posté un message sur Twitter révélant que le corps de la légende du blues allait être autopsié. "Notre coroner, qui a compétence sur le corps de B.B King, pratique une autopsie. Résultats : 6-8 semaines min. enquête pour homicide", a-t-il tweeté en mentionnant la police de Las Vegas (LVMPD). Les funérailles de B. B. King, qui doivent avoir lieu à Memphis, ont été reportées en attendant les résultats,

selon des médias locaux. B. B. King, de son vrai nom Riley B. King, était considéré comme l'un des plus grands guitaristes de tous les temps. Il jouait du blues depuis la fin des années 40, muni de sa fidèle Gibson surnommée "Lucille". Son style, racé et expressif, sa manière de chanter issue du gospel, ont influencé les plus grands, d'Eric Clapton à George Harrison. Avec plus de 50 albums à son actif, il est, notamment, célèbre pour des tubes devenus des classiques comme *Three O'Clock Blues*, *The Thrill is Gone* ou *Rock me baby*. Depuis quelques mois, B. B. King, diabétique, souffrait de graves problèmes de santé. Il avait été pris d'un malaise en octobre pendant un concert pour cause d'épuisement et de déshydratation, ce qui avait entraîné l'annulation du reste de sa dernière tournée. Les derniers jours de B. B. King ont été assombrés par une querelle entre certains de ses enfants et son manager sur la manière dont il devait être soigné.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
**MINISTERE DE LA SOLIDARITÉ
 NATIONALE DE LA FAMILLE
 ET DE LA CONDITION DE LA FEMME**
**DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE
 ET DE LA SOLIDARITÉ**
NIF 15 01 48 62 02 1

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE
N°01/DASS/SSFMA/TO/2015

Conformément à l'article 49 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, La Direction de l'Action Sociale et de la Solidarité de la Wilaya de Tizi-Ouzou informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offre national ouvert N°01/DASS/TO/2015 du 27/04/2015 relatif à l'opération solidarité ramadhan 2015, qu'à l'issue de l'évaluation des offres, les lots n° 01 et 02 sont attribués provisoirement aux soumissionnaires indiqués au tableau suivant :

N° ET INTITULE DU LOT	ENTREPRISES	MONTANT PROPOSE	MONTANT CORRIGE	DÉLAI DE LIVRAISON	NOTE GLOBALE
Lot n° 01 : Produits alimentaires de base	MAHDI ALIMENTAIRE	12.092.090,00 DA/TTC	12.092.090,00 DA/TTC	05 jours	50/50
Lot n° 02: Sac de semoule de 10 Kg	EDIPAL TIZI-OUZOU	1.825.000,00 DA/TTC	1.825.000,00 DA/TTC	05 jours	30/50

Il est accordé un délai de 10 jours aux soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offre national ouvert N°01/DASS/SSFMA/TO/2015, afin de déposer leurs recours à partir de la première publication de présent avis d'attribution provisoire.

Midi Libre n° 2493 - Mercredi 27 mai 2015 - Anep - 327 488

Republique Algérienne Démocratique et Populaire
 Wilaya de Ghardaïa
 Direction des équipements publics

Avis d'annulation
d'attribution provisoire d'un marché

Conformément aux dispositions à l'article 114 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics modifiée et complétée.

Suite aux PV des jugements des offres technique et financière au niveau de la Direction des équipements publics en date du 18/11/2012 portant l'attribution relatifs à la réalisation de lot 07 chauffage central-collège B7/300R Daya Ben Dahoua à l'entreprise Mehaya Hidjoudj paru au journal Sada Echark et Midi Libre du 28/11/2012 et BOMOP N°1319/2012 du 16/12/2012.

Cet avis d'attribution provisoire est annulé

Midi Libre n° 2493 - Mercredi 27 mai 2015 - Anep - 327 482

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA DE CHLEF

Etablissement public hospitalier de SOBHA
 Appel d'offres national restreint n°:02/EPH/Sobha/ 2015
 Pour la fourniture de produit de dialyse et produits pharmaceutique au profit
 de l'établissement public hospitalier de Sobha
 NIF : 000702089018446

Etablissement public hospitalier de SOBHA lance un appel d'offres national restreint pour la fourniture de produit de dialyse

- Lot N°01 : CONSOMMABLE D'HEMODIALYSE
- Lot N°02 : MEDICAMENTS D'HEMODIALYSE
- Lot N°03 : REACTIFS DE LABORATOIRE
- Lot N° 04 : CONSOMMABLE DE LABORATOIRE
- Lot N°05 : PRODUITS ET ARTICLES DE L'HYGIENE HOSPITALIERE
- Lot N°06 : PANSEMENTS
- Lot N°07 : ANTISEPTIQUES
- Lot N°08 : REACTIFS POUR AUTOMATE D'HEMATOLOGIE H 18
- Lot N°09 : REACTIFS POUR IONOGRAMME STARLYTE
- Lot N°10 : LIGATURE
- Lot N°11 : FILMS ET PRODUITS D'IMAGERIE MEDICALE ET D'EXPLORATION
- Lot N°12 : AUTRES CONSOMMABLES

Au profit de l'Etablissement public hospitalier de SOBHA.

L'appel d'offres est restreint s'adresse aux soumissionnaires agréés par le ministère de la Santé et de la Population et de la Réforme hospitalière disposant de moyens nécessaires pour pouvoir honorer ses engagements conformément aux dispositions du présent cahier des charges.

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès :
De la DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE SOBHA
ADRESSE : Hopital Sayeh Mohamed Sobha wilaya de Chlef

1-L'offre technique. à insérer dans une enveloppe à part portant uniquement la mention "Offre technique" suivie du nom du soumissionnaire doit comprendre ce qui suit :

- 1-La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint
- 2-Déclaration de probité selon modèle ci-joint
- 3-La copie de l'autorisation délivrée par les services compétents du ministère de la Santé et de la Population et de la Réforme hospitalière attestant de la qualité de fabricant d'importateur ou de distributeur
- 4-Pour les sociétés une copie des statuts
- 5-La copie de l'extrait du registre de commerce
- 6-Les bilans comptables des trois dernières années (2012-2013-2014) accusé par les services des impôts et certifiés par un commissaire aux comptes
- 7-La copie de l'extrait de rôle apuré
- 8-Une copie de l'attestation de mise à jour (CNAS CASNOS) pour les soumissionnaires nationaux et les soumissionnaires étrangers ayant déjà travaillé en Algérie
- 9-Un engagement qui précise les délais de livraison
- 10-Un extrait du casier judiciaire n°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une Société. Cette disposition ne s'applique pas aux entreprises étrangères non résidentes en Algérie :
- Il est précisé que chaque soumissionnaire intéressé doit présenter son offre technique en spécifiant le(s) concerné(s)
- 11-La copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux, arrêté au 31/12/2013, pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien
- 12-Références professionnelles attestation de bonne exécution d'un marché (pour le lot n 01) ou d'une convention pour des prestations similaires (pour le reste des lots)
- 13-Références bancaires (attestation Néant de tout incident Bancaire)
- 14-La copie du numéro d'identification fiscale (NIF) pour les soumissionnaires nationaux et les soumissionnaires étrangers ayant déjà travaillé en Algérie
- 15-Une délégation de pouvoirs en cours de validité selon le modèle ci-joint
- 16-Pour les importateurs, l'engagement solidaire Fabricant/Importateur /répartiteur
- 17-Le présent cahier des charges portant le cachet et la signature du soumissionnaire, précédés de la mention "lu et approuvé"

2 -L'offre financière. à insérer dans une enveloppe à part portant uniquement la mention "Offre financière" suivie du nom du soumissionnaire, doit comprendre ce qui suit :

- La lettre de soumission remplie, signée, signée et daté par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)
 - Le bordereau des prix unitaires remplie en chiffres et en lettres dûment signé, signé et daté par le soumissionnaire
 - Le devis quantitatif et estimatif signé, et daté par le soumissionnaire
- Les deux enveloppes ci-dessus comportant l'offre technique et l'offre financière seront insérées dans une enveloppe unique, anonyme ne comportant que les indications suivantes :

Appel d'offres national restreint N°02/2015 Ayant pour objet pour la fourniture de produit de dialyse et produits pharmaceutiques au profit de l'Etablissement public hospitalier de SOBHA Lot n°..... "A ne pas ouvrir"

Le présent cahier des charges est à retirer auprès de la direction de l'établissement public hospitalier sis hôpital Sayeh Mohamed Sobha, contre le paiement auprès du régisseur de l'établissement d'un montant de **2500,00 DA** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie.

Le délai de l'avis d'appel d'offre et vingt et un (21) jours prend effet à partir de sa première parution sur les quotidiens nationaux et /ou le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP.

Le jour et l'heure limite de dépôt de offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 14 heures 00 minute, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée de trente (30) jours plus la durée de préparation des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis publique, qui aura lieu à 14H00 mn à l'Etablissement public hospitalier de Sobha, le jour correspondant à la date de dépôt des offres.
NB. : Après identification du soumissionnaire retenu le service contractant convoquera ce dernier pour la légalisation de ces documents avant l'attribution provisoire du marché.

Le Directeur

Midi Libre n° 2493 - Mercredi 27 mai 2015 - Anep - 327 254

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Le Chabab rêve d'une participation africaine

Le CR Belouizdad, qui occupe la 3^e place au classement général de ligue 1 Mobilis avec 42 points, veut terminer la saison sur le podium pour prendre part à l'une des compétitions africaines la saison prochaine.

PAR MOURAD SALHI

Malgré le semi-échec à domicile face au RC Arbaâ (1-1), le CR Belouizdad préserve sa troisième place au classement général. Une position qu'il devra défendre vendredi prochain lors du derby algérois face à l'USM Harrach. Une victoire au stade du 1^{er} Novembre d'El Harrach permettra à cette formation de Laâquba de terminer la saison sur le podium. Le Chabab de Belouizdad, qui n'est qu'à deux unités du dauphin le MO Béjaïa, pourra même s'emparer de la seconde place en cas de défaite des Crabes à Sidi-Bel-Abbès face à l'USM Bel Abbès. Une chose est sûre, les coéquipiers de Malik Asselah doivent gagner ce match face aux voisins d'El-Harrach qui restent sur deux défaites consécutives. « Nous sommes déterminés à faire de notre mieux pour terminer la saison sur une bonne note avec à la clé une honorable place sur le podium. Nous avons les moyens d'atteindre notre objectif. Certes, on aurait pu gagner le match à domicile face au RC Arbaâ pour avoir plus



de chances, mais nous allons chercher cette place sur le podium lors de l'ultime journée », a indiqué l'entraîneur français du CRB Alain Michel. Lors de la prochaine journée prévue vendredi prochain, les Belouizdadi se présenteront sur la pelouse du stade de Lavagerie avec la ferme intention de glaner les trois points de la victoire. Ce qui va leur permettre de porter leur total de points à 45. Une moisson qui permettra aux Algérois de terminer officiellement sur le podium. « Nous avons encore un match décisif face à l'USM Harrach. Les trois points de la victoire sont impératifs pour nous malgré la difficulté de notre mission. Nous allons aborder ce dernier match avec la ferme intention de le gagner. Nous avons une

belle opportunité de terminer la saison sur le podium, on doit la profiter », a déclaré de son côté le portier belouizdadi Malik Asselah. Le destin est entre les mains des joueurs car une défaite pourra les pousser au milieu du tableau. Les concurrents pour une place sur le podium sont aux aguets. L'ASM Oran, le MC Oran et l'USM Harrach, l'adversaire du jour, ne veulent pas rater cette ultime journée pour terminer la saison beauté. L'entraîneur français qui a réussi le plus dur pendant toute cette période, ne veut pas que ce travail parte en fumée. Cet entraîneur qui a accepté de renouveler son contrat avec les Rouge et Blanc veut jouer la saison prochaine une compétition africaine.

M. S.

LIGUE 1 DE FOOTBALL, 30^e ET DERNIÈRE JOURNÉE

L'USM Alger avec un effectif décimé face à l'ASO Chlef



L'USM Alger devra composer sans plusieurs de ses joueurs cadres, en vue de la réception de l'ASO Chlef, vendredi au stade Omar-Hamadi à huis clos (17h) dans le cadre de la 30^e et dernière journée du championnat professionnel de Ligue 1 de football. Ainsi, le club algérois sera amoindri par l'absence des deux défenseurs, Farouk Chafai et Abdelkader Laifaoui, ainsi que du milieu de terrain Nassim Bouchemma, blessés, idem pour l'attaquant Rachid Nadjji. Le gardien inter-

national, Mohamed-Lamine Zemmamouche, souffrant des adducteurs, devra également manquer ce dernier rendez-vous de la saison, décisif pour les Algérois en vue du maintien. De son côté, l'ailier Zineddine Ferhat, expulsé lors du dernier match disputé à Oran face à l'ASMO (défaite 1-0) est suspendu. Par ailleurs, le club de la capitale enregistrera le retour du défenseur, Rabie Meftah, qui a purgé une suspension d'un match. La direction a procédé il y a une semaine au limogeage de l'entraîneur allemand Otto

Pfister, et du préparateur physique le Franco-Sénégalais Armand Séné, pour mauvais résultats la direction du club a confié l'intérim aux trois anciens joueurs de l'USMA, Mounir Zeghdoud, Mahieddine Meftah, et Hadj Adlene, et cela pour le reste de la saison. L'USMA, champion la saison dernière, aura besoin d'un seul point pour assurer son maintien, alors que la formation de Chlef, tenue en échec à domicile par le NA Hussein Dey (0-0), devra impérativement l'emporter pour rester parmi l'élite.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE
DES JEUNES CATÉGORIES

Plus de 400 cyclistes présents à Mascara

Plus de 400 cyclistes prendront part au championnat d'Algérie dans les catégories juniors (garçons), cadets (filles et garçons) et minimes (filles et garçons) prévu du 28 au 30 mai à Mascara, a-t-on appris lundi auprès de l'instance fédérale. Organisé par la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) en collaboration avec la Ligue de Mascara et la direction de la jeunesse et des sports, ce championnat verra la participation de 35 clubs issus des 15 ligues engagées. La première course, prévue vendredi 29 mai, est réservée aux juniors qui s'affronteront sur un parcours de 120 km aménagé en boucle de 5,5 km dans les artères du chef lieu de wilaya, à partir de 9h. Samedi, ce sera le tour des cadets, qui se disputeront à partir de 9h, la course de 70 km organisée en boucle de 6 km, mais cette fois-ci à travers les artères de la ville de Zahana. A cette occasion il sera donné également le départ de la course des minimes mais sur une distance moindre (45 km). En marge de ce championnat des jeunes catégories, la DJS et la ligue de Mascara organisent une course populaire en open, ouverte à tous les cyclistes férus de vélo et dont le départ sera donné samedi de la ville de Zahana, alors que l'arrivée est prévue à Ghar-Boujlida dans la commune d'El Gaâda.

COUPE D'ALGÉRIE 2015 DE JUDO Finales les 11 et 12 juin à Tizi-Ouzou

Les finales de la Coupe d'Algérie 2015 de judo, catégories minimes, cadets, juniors et seniors ont été programmées les 11 et 12 juin à la salle Saïd-Tazout de Tizi-Ouzou, a indiqué lundi la Fédération algérienne (FAJ). « Nous avons privilégié cette date pour précéder le mois du Ramadhan, pendant lequel le jeûne pourrait influencer négativement sur le rendement des athlètes », a expliqué à l'APS le directeur de l'organisation sportive Halim Abdi. « Le 11 juin auront lieu les finales des cadets et des juniors, alors que les minimes et les seniors ne feront leur entrée en lice que le lendemain », a ajouté le DOS, concernant le programme du déroulement de la compétition. La Fédération algérienne de judo ne sera fixée sur le nombre exact des participants à cette Coupe d'Algérie 2015 que 24 ou 48 heures avant le jour "J", lorsque tous les clubs auront confirmé leur engagement. La FAJ a indiqué, par ailleurs, qu'elle compte profiter de l'occasion pour organiser, le 12 juin, le jubilé de l'ancien champion d'Afrique, Lahcen Saïd. Le championnat d'Algérie-2015 par équipes de judo, disputé les 22 et 23 mai à Constantine a été remporté par l'équipe militaire du CREPESM de Ben Aknoun, suivie du GS Pétroliers (2e), de l'USM Alger (3e) et de l'US Meftah (4e), au moment où le NCSP Jijel et l'ASM Béjaïa, classés derniers à l'issue de cette compétition ont été relégués en 2e division. Pour leur part, les clubs du GC El Harrach et du Rama El Mouradia ont accédé en 1^{re} division, après avoir décroché les deux premières places dans le championnat de 2e division, disputé en même temps que celui de 1^{re} division, les 22 et 23 mai à Constantine. « Le niveau de la compétition était nettement plus élevé dans le championnat de 1^{re} division et c'est logique, car les clubs de l'élite disposent de plusieurs internationaux, avec des moyens pédagogiques plus importants », a constaté le directeur technique national Samir Sebaâ pendant cette compétition.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING - Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. - D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. - D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients Missions : - Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution - Evalue le positionnement de la société sur le marché, - Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché, - Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, - Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing - Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée - Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) - Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients - Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, - Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) - Veille à la diffusion des supports d'information, - Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... - Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits - Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes - Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels - Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes - Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, - Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner - Pilote et met en œuvre la politique commerciale - Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services - Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires - Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences - Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... - Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées - Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client - Elabore les stratégies de ventes offensives - Assure la mise en œuvre des techniques de ventes - Met en place un réseau de distribution - Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution - Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire - Développe et suit les grands comptes - Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques - Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs - Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des	nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants - Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs - Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures - Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs - Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction - Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs Profil : - Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience - Sens de communication - Capacité de négociation et de persuasion - Force de persuasion - Rigueur, adaptabilité et mobilité - Compétences managériales - Sens de l'analyse - Raisonnement inductif et déductif - Doté d'esprit positif et créatif - Focalisé sur les résultats - grande résistance à la pression - Capacité de détecter et de gérer les problèmes - Maîtrise du français et de l'outil informatique - Discrétion élevée et intégrité morale Avantages : - LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALifiantes & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER Lieu de travail principal : - Kouba Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE Missions : - Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas - Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs - Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. - Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports - Etablissement des documents liés au mode de transport - Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise - Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement - Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi - Rapprochement fin de mois avec la comptabilité - Tenue à jour des documents de gestion logistique - Gérer les réclamations clients. Profil : - Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. Lieu de travail principal : - Alger Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE Missions : - Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. - Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE - Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société - Montage et mise en forme du processus HSE. - Management et Pilotage du Processus de HSE. - Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. - Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord - Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. - Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du	processus HSE Profil : - Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle - Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement. - Expérience minimale 02 ans - Expérience sur un poste similaire souhaitée - Dynamique - disponible Lieu de travail : - Alger Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT). Missions : - Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. - Supervise et contrôle la gestion des agences. - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra Compétences : - Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum - Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail - Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives - Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire - Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus - Maîtrise parfaite de l'outil informatique - Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles - vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public - Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. Lieu de travail : - Alger Référence : emploipartner- 1410 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE	D'ÉTABLISSEMENT) Missions : - Rattaché au Responsable HSE - Coordinateur des structures de sûreté interne des agences - Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales - Coordonne les relations de la société de gardiennage - Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances - Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine. - Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail - S'assurer de la mise en application des mesures de prévention Compétences : - Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum - Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité - Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives - Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire - Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus - Maîtrise parfaite de l'outil informatique - Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public. - disponible Lieu de travail : - Alger. Référence : emploipartner- 1412 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES Descriptif de poste: - Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis - Commercialiser la prestation transport logistique. - Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus - Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers - Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...) - Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale - Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport - Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division - Veille permanente de la concurrence au niveau local et national - Reporting... Capacités et expérience souhaitées: - Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum - Formation en logistique internationale ou commerce internationale - Au minimum 2 ans d'expérience - Persévérance, bon relationnel - Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de détecter les besoins des clients et répondre à la demande. Lieu du travail: - Alger
--	--	--	--

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site : www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

CONDOLÉANCES

Le Président Directeur Général, les cadres et l'ensemble du personnel de l'ANEP, très affectés par le décès de leur collègue,

MOKDADI Samia

Présentent à sa famille leurs sincères condoléances et les assurent de leur profonde sympathie en cette pénible circonstance.

Puisse Dieu Le Tout-Puissant accorder à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.

CUISINE

Couronne aux prunes



Ingrédients

500 g de prunes
10 morceaux de sucre
150 g de beurre
80 g de sucre
3 œufs
150 g de farine

Préparation

Allumez le four th.6. Lavez et dénoyotez les prunes sans les séparer. Préparez un caramel blond avec le sucre en morceaux et une cuiller à soupe d'eau. Nappez le fond d'un moule en couronne et déposez les prunes sur le caramel encore chaud.
Dans le beurre ramolli, ajouter en trois fois le sucre pour obtenir un mélange crémeux. Séparez le blanc des jaunes d'œufs. Ajoutez les jaunes et la farine à la préparation précédente. Battez délicatement en soulevant la masse.
Recouvrez les prunes de pâte et faites cuire au four (le temps de cuisson peut varier selon la teneur en eau des prunes). Laissez reposer quelques minutes avant de démouler



Chips de betteraves

Ingrédients

4 petites betteraves rouges crues, bien fermes
-80 g de farine environ
- Huile pour friture
- Sel

preparation

1/ Eplucher les betteraves et les détailler en tranches très fines, idéalement à l'aide d'une mandoline. Les déposer au fur et à mesure sur des feuilles de papier absorbant pour enlever l'excès de jus.
2/ Une fois les betteraves bien épongées, les saupoudrer de farine en remuant délicatement pour bien répartir la farine sur toutes les tranches. Mettre les betteraves dans un tamis et secouer doucement au-dessus de l'évier pour enlever l'excès de farine.
3/ Bien faire chauffer l'huile, puis faire frire les tranches de betteraves en plusieurs fois, la cuisson est un peu délicate : elles doivent être assez cuites pour ne pas rester molles, mais pas brûlées sinon elles seront amères. Dès que la couleur vire du violet sombre au rouge-orangé et qu'elles ne sont plus translucides, les retirer du bain de friture.
4/ Déposer les chips au fur et à mesure de la cuisson sur du papier absorbant pour enlever l'excès de gras, saler légèrement, laisser refroidir complètement à température ambiante.
5/ Attendre le lendemain avant de les consommer, afin qu'elles soient parfaitement sèches. Si jamais ce n'est pas le cas, les passer quelques minutes à four doux à 120°C (thermostat 3) en les surveillant bien.

Soins et beauté

Comment se démaquiller

Il est très important de démaquiller son visage quotidiennement. Cela comporte plusieurs avantages: Le nettoyage débarrasse le visage du maquillage qui pourrait encrasser les pores de peaux. Même s'il n'y a pas de maquillage sur le visage, le nettoyage du visage permet d'enlever les saletés et la pollution accumulées au cours de la journée.

Le nettoyage prépare la peau pour appliquer la crème de jour ou celle de nuit.

Le nettoyage permet d'oxygéner la peau.

Le nettoyage permet de manipuler la peau du visage et, ainsi, de la tonifier.

Pour démaquiller son visage, on doit premièrement appliquer un peu de lait démaquillant approprié à sa peau (peau sèche, peau grasse, etc). Frotter délicatement

en faisant de petits cercles sur la peau. On doit toujours appliquer le lait vers le haut de la mâchoire à la base des cheveux et appliquer le lait de la mâchoire vers le cou et les épaules en allant vers le bas. Ces mouvements sont destinés à éviter le décollement de la délicate peau du visage. À l'aide d'une paire d'éponges (lamelles mousselines ou petites éponges naturelles) ou d'une lingette douce, laver le visage et enlever le lait (toujours vers le haut pour le visage et vers le bas pour le cou). Grâce à l'utilisation d'un lait nettoyant, la peau sera nettoyée sans que les huiles naturelles du visage soient enlevées comme avec un savon et sans que le PH de la peau ne soit altéré.

Il peut arriver que vous ayez une bonne épaisseur de maquillage (par exemple, les comédiens). Il est alors recommandé d'enlever le gros du maquillage avec du



coton et de l'eau minérale puis sécher avec des mouchoirs. Il peut être utile (mais ce n'est pas indispensable) d'utiliser un démaquillant spécial pour les yeux. Le coton et l'eau minérale peuvent aider à enlever le mascara ou le maquillage gras (comme les crayons contour des yeux). Dans tous les cas, il faut faire très attention à la peau délicate du contour des yeux car elle peut être irritée très facilement. Il ne faut jamais frotter trop fort celle-

ci lors du nettoyage de la peau ou de l'application de crème.

Il faut impérativement nettoyer le visage le soir, avant d'aller se coucher. Il est recommandé de le nettoyer le matin si on a une peau très grasse ou si l'on a mis une crème de nuit. La peau fraîchement nettoyée et sur laquelle on a appliqué une crème de base appropriée permet de mieux faire tenir le maquillage et l'empêche de tourner.

Congélation des légumes

Le plein de votre frigo

Les citrouilles

Couper en morceaux et enlever les graines et membranes.

Cuire à la vapeur, à l'eau bouillante ou au four jusqu'à tendreté. Refroidir et retirer la pulpe de l'écorce, mettre en purée et congeler.

Refroidir sous l'eau froide, égoutter et emballer dans des sacs à congélation.

Les courges

Procéder comme pour les citrouilles.

Les haricots verts ou jaunes

Bien laver, couper la tige et la queue. Blanchir 3 minutes.

Refroidir sous l'eau froide, égoutter et emballer dans des sacs à congélation.

Les épinards

Bien laver et enlever la tige sur le dos des feuilles. Blanchir 2 mn.

Refroidir sous l'eau froide, égoutter et emballer dans des sacs à congélation.

Les fines herbes

Les fines herbes peuvent être congelées hachées ou sur des tiges.

Congeler sur un plateau recouvert d'un Saran avant d'emballer.

Le maïs en grains

Éplucher et enlever les soies, blanchir 4 mn, refroidir, égrener et emballer.

Le maïs en épis

Le maïs en épis développe souvent des saveurs indésirables en cours de congélation. Il est recommandé de minuter avec précision la durée de blanchiment qui est de 7 mn pour les petits, 9 mn pour les moyens et 1 mn pour les gros épis.

Refroidir sous l'eau froide, égoutter et emballer dans des sacs à congélation.

Les petits pois

Bien laver.

Blanchir 1/2 mn.

Refroidir sous l'eau froide, égoutter et emballer dans des sacs à congélation.

Les pois mange-tout

Bien laver et enlever la tige.

Blanchir 2 mn.

Refroidir sous l'eau froide, égoutter et emballer dans des sacs à congélation.

Les poireaux

Bien laver et enlever les racines et couper la tige feuillée.

Blanchir 3 mn.

Refroidir sous l'eau froide, égoutter et emballer dans des sacs à congélation.

Les poivrons

Les piments rouges ou verts peuvent être laissés entiers. On peut aussi enlever les graines et les tiges, les



couper en deux ou les trancher.

Il est inutile de les blanchir.

Emballer tel quel dans des sacs à congélation.

Pour les poivrons hachés, congeler sur une plaque recouverte d'un saran avant d'emballer.

Les tomates

Les tomates peuvent être laissées entières. Ou peut aussi enlever les graines et les tiges, les couper en deux ou les trancher.

Il est inutile de les blanchir.

Au moment de les utiliser, il suffit de les passer à l'eau chaude, sous, le robinet, la peau se détachera toute seule.

Emballer tel quel dans des sacs à congélation.

Astuces ... Astuces ... Astuces...

Masque... au miel



Le miel constitue un excellent antiseptique et peut ainsi protéger votre peau des agressions bactérienne. Pour cela, il suffit de mettre un tout petit peu de miel sur le bouton, couvrir d'un sparadrap et laisser agir pendant la nuit.

Rouge à lèvres cassé



Chauffer les deux bouts du bâton au-dessus d'une allumette pour qu'ils adhèrent l'un à l'autre. Faire refroidir le tube au réfrigérateur.

Vernis à ongles trop épais



On peut utiliser un vernis à ongles devenu trop épais en y ajoutant quelques gouttes d'alcool à 90°. A savoir : un vernis à ongles entamé se conserve très bien au réfrigérateur. Recette de cuisine

SUDOKU					N°1796					SOLUTION SUDOKU N°1795					SOLUTIONS MOTS FLECHES 1795				
	6	5	1		2				3	6	8	4	7	3	1	9	2	5	• Q • T • F • G • G • F • S QUERELLEUR • ROT • ACARIEN • EPINE ETRIER • CS • OPTA • RIT • TRITURE • K BETES • AVORTER • • QUEUEDEPIE • AA PUR • RUE • PNEU • S • AERER • TEE • LUS ERSE • OBSERVERA • T • PEPIA • AIMES OSMOMETRE • RAIS • • IRE • SECHA • DI BLETTE • VU • LIEN • ETE • SPIREES • E ENTRECOTE • SOL • • TE • POUCES • LOF TESTER • H • AVE • R • U • RITE • STERNE ARBORENT • IRAIT • SUCERAIENT • L
		7			9			2		7	3	2	9	5	6	4	1	8	
	2								8	1	9	5	2	4	8	6	3	7	
4			8		6					8	5	1	4	9	3	2	7	6	
		3					8			4	2	9	6	8	7	3	5	1	
			9		3				6	3	7	6	5	1	2	8	4	9	
7								8		5	4	8	1	2	9	7	6	3	
	3		2			7				9	1	7	3	6	4	5	8	2	
8			4		7	3	1			2	6	3	8	7	5	1	9	4	

Une éruption volcanique pourrait causer la disparition de l'Humanité d'ici à la fin du siècle

Le risque qu'une éruption massive se produise d'ici la fin du siècle serait de 5 à 10 %. Selon les scientifiques de la Fondation européenne de la science, notre civilisation pourrait s'éteindre des suites d'une éruption volcanique massive. Un événement qui aurait entre 5 et 10 % de chance de se produire d'ici à la fin du siècle.

Les volcans fascinent autant qu'ils préoccupent les scientifiques. Avec leur capacité éruptive, ils peuvent causer des dégâts considérables, voire même des morts quand les éruptions surviennent par surprise. Toutefois, ils pourraient engendrer bien pire, selon une étude menée par la Fondation européenne de la science : ils pourraient tout simplement faire disparaître l'Humanité. Ces travaux menés par des scientifiques se sont penchés sur les risques naturels menaçant le monde et ont conclu que l'avènement d'une éruption volcanique massive et capable de causer la destruction de l'Humanité avait 5 à 10 % de chances de se produire d'ici à la fin du siècle. D'après les spécialistes, cette éruption pourrait être d'une ampleur similaire à l'explosion, en 1815, du volcan Tambora en Indonésie. Cet événement d'une ampleur de 7 sur l'indice d'explosivité volcanique (ou échelle VEI) avait fait environ 100.000 victimes. A titre de comparaison, l'éruption du Tambora avait été 20 fois plus puissante que celle du Vésuve qui raya Pompéi de la carte en l'an 79. Le problème est qu'aujourd'hui, la densité démographique multiplie la dangerosité potentielle d'une éruption.

Une population mondiale trop nombreuse

"Durant l'Holocène, au moins sept éruptions de type VEI 7 se sont produites. Toutes exceptées une ont eu lieu alors que la popu-



lation mondiale était bien en dessous du milliard d'habitants. Avec une population d'environ 7 milliards d'individus, s'acheminant vers les 12 milliards, la répétition d'éruptions de type VEI 7 pourrait avoir des conséquences gravissimes", explique l'étude reprise par le Daily Mail. Mais ce n'est pas seulement le nombre de décès qui inquiètent les scientifiques, c'est aussi les conséquences sur le climat et l'atmosphère. "Les éruptions peuvent avoir des impacts plus graves sur l'atmosphère et les changements climatiques et conduire à de sérieux problèmes au niveau de la nourriture et de

la sécurité de l'eau, comme l'ont démontré la grande famine ainsi que les maladies apparues après les éruptions du Laki en 1783 et du Tambora en 1815", poursuit le document. La cendre dégagée dans l'atmosphère suite à une éruption de ce type serait susceptible de s'envoler jusqu'à 40 kilomètres de haut dans l'atmosphère. Ce faisant, elle conduirait à des changements de températures extrêmes qui pourraient annihiler les ressources naturelles, causant ainsi des famines et des épidémies. Un scénario similaire à celui s'étant produit après l'éruption du Tambora. Pendant un an, les

Se préparer à une éventuelle catastrophe

cendres présentes dans l'atmosphère suite à l'explosion étaient venues cacher la lumière du soleil, faisant chuter la température de 1,5°C partout dans le monde.
Les scientifiques pointent le fait que les efforts internationaux en matière de lutte contre les sinistres environnementaux ont été, dans le passé, largement déployés dans le cadre de la prévention de tsunamis ou de séisme, laissant de côté des phénomènes bien plus destructeurs, selon eux. "Bien que dans les dernières décennies les séismes aient été les causes principales des décès et des destructions, le principal danger est l'avènement d'énormes éruptions volcaniques qui sont moins fréquentes mais dont l'impact est beaucoup plus important que les plus grands des tremblements de terre", estime l'étude. D'après elle, nos sociétés ne seraient donc pas assez préparées à l'avènement d'un véritable Armageddon volcanique. Pour les experts, il faudrait se doter d'un réseau de surveillance volcanique adéquat qui nécessiterait quelque deux milliards de dollars par an. Un investissement réclamant une implication à l'échelle mondiale. "Une réponse d'ordre internationale et géopolitique est exigée, dans laquelle la science aurait un rôle unique et déterminant tant dans son élaboration que dans la riposte et la réduction des risques", conclut l'étude.

Le dernier spécimen de rhinocéros blanc placé sous protection rapprochée

Pour lutter contre le trafic intensif qui menace les rhinocéros blancs du Nord-Soudan, le dernier représentant mâle de cette espèce a été placé sous la surveillance permanente des rangers du parc kenyan d'Oï Pejeta dans lequel il vit. Sudan est le dernier, et de fait très précieux mâle de la sous-espèce des rhinocéros blancs du Nord. C'est pour cette raison que les responsables du parc naturel d'Oï Pejeta, au Kenya, ont décidé de lui attribuer une garde rapprochée. Plusieurs rangers sont ainsi chargés de patrouiller en permanence pour s'assurer que les braconniers ne puissent s'approcher de l'animal. Ces dernières années, le braconnage des rhinocéros a en effet pris une dimension dramatique. L'année dernière, près de 1.200 spécimens ont été tués rien qu'en Afrique du Sud. A l'origine du problème ? Le triste succès de la corne de rhinocéros qui peut être vendue jusqu'à 65.000 dollars (61.000 euros) le kilo en Asie. Elle n'a aucune vertu médicale reconnue

mais des croyances lui attribuant des vertus aphrodisiaques en font un objet extrêmement convoité. Face au braconnage, les gardiens du dernier spécimen de rhinocéros vivant au sein du parc naturel kenyan ont trouvé une première solution, lui retirer sa corne. Mais cela pourrait ne pas suffire pour le protéger des braconniers.

Une garde rapprochée pas de tout repos

Depuis quelques années, le braconnage se fait par des groupes de plus en plus organisés et surtout armés. S'opposer à eux est ainsi devenu une tâche complexe et particulièrement périlleuse. Et il n'est pas rare que les attaques de braconniers s'achèvent par la mort de l'un d'eux ou d'un gardien. Simor Irungu, affecté à la protection du dernier spécimen de rhinocéros blanc du Nord, a déclaré à World of Animals : "Avec la recrudescence de la

demande de corne de rhinocéros et d'ivoire, nous faisons face à de nombreuses tentatives de braconnage. Et nous risquons bien souvent notre vie en essayant de les déjouer". Pour protéger Sudan, les rangers réalisent de longues patrouilles qui durent toute la nuit jusqu'au petit matin où ils regagnent leur camp. Pour l'heure, ceci a réussi à dissuader les braconniers mais le parc kenyan d'Oï Pejeta a lancé le mois dernier une collecte de fonds pour renforcer cette mesure, financer l'équipement et l'entraînement des gardiens. De plus, les hommes doivent protéger l'animal tout en respectant sa liberté. "Nous essayons de laisser le rhinocéros agir de manière aussi sauvage que possible", a ainsi affirmé à Grind TV Eldoie Sampere, l'une des responsables du parc.

Une espèce en voie de disparition

En plus de Sudan, le parc d'Oï Pejeta

accueille également deux autres femelles de la même espèce. A l'heure actuelle, il ne reste plus que cinq spécimens de rhinocéros blancs du Nord encore vivants - deux autres femelles vivant également en captivité. Sudan, seul mâle, représente la dernière chance de sauver son espèce de l'extinction depuis la mort de Suni, un spécimen de trente-quatre ans mort en octobre dernier. Le nombre de rhinocéros blancs du Nord n'a cessé de chuter ces 50 dernières années. De 2.000 à la fin des années 60, leur nombre est passé à 5 l'année dernière, dont seulement trois sont en mesure de procréer. Quelques 110.000 dollars ont été alloués au zoo de San Diego pour financer des recherches portant sur le séquençage du génome du rhinocéros blanc du Nord. Ce projet représente en effet le dernier recours pour cette espèce dans le cas où des braconniers parviendrait quand même à mettre la main sur Sudan, poussant la sous-espèce à franchir un pas de plus vers une disparition définitive.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

HÉLICE

Inventeur : Archimède Date : 270 avant J.-C Lieu : Grèce antique

La vis d'Archimède, malgré son nom est la première hélice à avoir fait son apparition, 200 ans avant notre ère. Elle était utilisée en tant qu'outil de pompage et d'irrigation. Léonard de Vinci eut l'idée d'utiliser le système de cette vis pour propulser un aéronef, l'hélice en tant que telle était née.



**AU COEUR DE L'ÉTRANGE OVNI :
LES NOUVEAUX DOSSIERS
SECRETS**


22h35



On en a tous entendu parler, ça en fait rire certains, d'autres y croient dur comme fer. Toujours au cœur des débats, ces phénomènes inexplicables ne laissent personne indifférent. Ce quatrième numéro du magazine est consacré à un phénomène intrigant : les ovnis. Ce documentaire explore le monde fascinant de l'étrange en retraçant les phénomènes irrationnels les plus extraordinaires qui entourent la possible existence d'une vie extraterrestre. Ovnis, extraterrestres, disparitions inexplicables, rencontres chocs, planètes nouvelles et formes de vies méconnues... Sidonie Bonnet lève le voile sur le phénomène ovni

**EN QUÊTE D'ACTUALITÉ L'ÉTÉ
DANS DEUX MOIS : ENQUÊTE
SUR LES VACANCES...**


22h35



Avec la crise, les Français consacrent un budget de plus en plus serré à leurs vacances et cherchent les meilleures affaires. Les tour-opérateurs et les voyagistes l'ont bien compris et multiplient les offres attractives. Pour moins de 20 euros, les compagnies low cost proposent d'aller à Barcelone, Oslo ou Pise. Comment les professionnels du tourisme font-ils ? Les « shopping tours » coûtent par exemple souvent moins cher que le billet d'avion lui-même, mais le passage par les commerces locaux est souvent obligatoire, pour le meilleur et parfois pour le pire. Décryptage d'un système dans lequel tout est pensé pour inciter le voyageur à dépenser plus que prévu

HÔTEL DE LA PLAGE


23h05



Paul, Martin et Victor prennent la mer en direction de l'Îlot Cabestan, où ils passent chaque année une journée à pêcher. Victor est radieux : il ne quitte plus Jean-Pierre, un magnifique carlin que ses amis lui ont offert pour remplacer Cosby, le chien du Rancho. La journée commence bien, mais à l'heure du déjeuner, au moment de retrouver la personne qui les a conduits sur l'île, il n'y a personne au rendez-vous

**DES RACINES ET DES AILES
PASSION PATRIMOINE : LA
PICARDIE ENTRE TERRE ET...**


20h35



La Picardie, terre de cathédrales avec ses six édifices gothiques, raconte la compétition singulière entre les évêchés pour bâtir le plus beau monument. Christophe Hugé a mis au point un circuit pour faire découvrir chacun de ces trésors d'architecture. Mais la Picardie est aussi une région maritime avec son littoral de près de 70 kilomètres, ses hautes falaises et ses immenses plages de sable fin. Elle abrite l'une des plus belles baies du monde. Dans sa partie nord, le parc du Marquenterre accueille les oiseaux migrateurs venus de l'Europe entière. Son responsable, Philippe Carrière, forme des jeunes naturalistes à la protection des échassiers

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

**LE MARIAGE DE MARIA
BRAUN**


22h30



1943. Maria et Hermann Braun se marient sous les bombes la veille du départ d'Hermann pour le front russe. À la fin de la guerre, Maria travaille dans un bar fréquenté par les militaires en attendant le retour de son mari. Un ami lui annonce qu'Hermann est porté disparu, présumé mort. Mais Hermann revient de captivité à l'improviste et surprend Maria au lit avec un soldat noir de l'armée américaine

LE PETIT LIEUTENANT


20h45



Fraîchement diplômé de l'école de police de Cannes-Écluse, Antoine Derouère choisit d'être affecté à Paris. Il quitte Le Havre et intègre la 2e division de la P.J., placée sous la direction de Caroline Vaudieu, figure du métier, qui a dû s'arrêter quelque temps pour régler des problèmes d'alcoolisme. Antoine est bien accepté au sein de l'équipe de la Crim', qui réunit aussi le sympathique Solo, d'origine nord-africaine ; Louis, brave et placide ; Morbé, plutôt réactionnaire, et Belval, véritable baroudeur. Il apprend la réalité de ce métier, souvent insoupçonnée pour lui, avec ses permanences au standard téléphonique et ses nuits de veille

**PATRON INCOGNITO JÉRÔME
FAUCHEUR, DIRECTEUR
GÉNÉRAL DE HOMAIR**


20h50



Le directeur général des campings-villages Homair Vacances passera une journée en immersion avec David à Mirepeisset. Jérôme Faucheur sera à pied d'œuvre pour aider son formateur du jour dans ses missions d'entretien et de réparation... non sans mal. Il découvrira les difficultés de ce métier physique voire, parfois, dangereux. Au fil de la journée et sur fond de confidences, David lui fera part des difficultés à concilier un statut de saisonnier avec celui de père. À Lit-et-Mixte, dans les Landes, le patron s'essayera ensuite au métier de l'animation auprès de Simon, qui vient d'intégrer l'entreprise. Le dirigeant sera enfin formé au poste de l'accueil à Vendres

GREY'S ANATOMY LA NOMINATION


22h35



Cristina fait partie des nommés pour recevoir un prestigieux prix. Alors que tout son entourage s'enthousiasme pour elle, à grand renfort de cris de joie et d'embrassades, Cristina, imperturbable, garde son calme... Bailey essaie d'aider un garçon qui souffre d'un système immunitaire totalement déficient... Quant à Callie et Derek, ils utilisent une machine susceptible de reconnaître des émotions. Richard prononce un discours d'encouragement



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél/Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP : 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.78.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

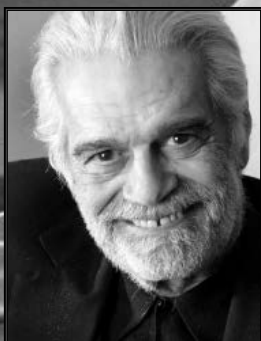
Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzarjah : 02100071130000214 c/c 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulah Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Kim Kardashian

**suivra-t-elle les traces
d'Angelina Jolie, Shakira
et Emma Watson ?**

Il y a quelques semaines, Kim Kardashian a découvert la terre de ses ancêtres en Arménie et ce voyage très spécial pour elle l'a marqué au fer rouge. Avec ses sœurs Khloé et Kourtney, la femme de Kanye West avait notamment visité le mémorial du génocide à l'occasion de son centenaire. Depuis son retour aux Etats-Unis, la it-girl américaine envisagerait de s'engager dans une cause humanitaire d'envergure pour aider des populations dans le besoin.



Omar Sharif

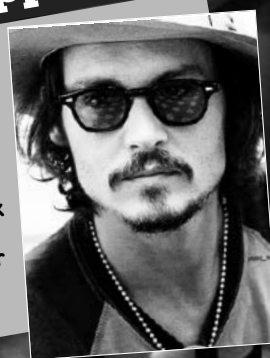
**est atteint de la
maladie d'Alzheimer**

Son fils l'a annoncé dans la presse espagnole: à 83 ans, Omar Sharif souffre de la maladie d'Alzheimer, qui l'a obligé à désertier les plateaux de tournage.

Johnny Depp

risque une peine de 10 ans de prison

Johnny Depp réfléchira à deux fois la prochaine fois qu'il souhaitera emmener ses deux chiens en Australie. En ne déclarant pas ses deux animaux de compagnie à la douane lors de son dernier voyage, l'acteur risque une peine de prison et une amende salée.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	03h36
Dohr	12h45
Asr	16h36
Maghreb	20h03
Icha	21h44

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs un numéro pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0550.18.37.57

CENTRE AFRICAIN D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE SUR LE TERRORISME

LE RÔLE DE LA FEMME ALGÉRIENNE SOULIGNÉ

Le directeur du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT), Francisco Caetano Jose Madeira, a souligné avant-hier à Alger le rôle clé joué par l'Algérie et la femme algérienne dans la libération des peuples opprimés.

Intervenant lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'Afrique, au siège du ministère des Affaires étrangères, sous le thème "l'Autonomisation de la femme et du développement en vue de la réalisation de l'agenda 2063 de l'Afrique", Jose Madeira a salué "l'action inaltérable continue et fructueuse de l'Algérie et de la femme algérienne qui marque une constance effective de son engagement perpétuel pour l'indépendance et l'autodétermination des peuples opprimés, principe fondateur et sous-jacent de son action".

"L'Algérie depuis son accession à la souveraineté internationale promeut et ne cesse de mettre à contribution son expérience pour le bien du peuple africain et d'autres peuples partout dans le monde", a-t-il rappelé lors de cette cérémonie à laquelle ont assisté des membres du gouvernement et des représentants du corps diplomatique

accrédité à Alger. Il a souligné que la politique extérieure de l'Algérie est marquée par "une volonté de paix, de justice et d'égalité sociale" avec "une démarche pragmatique et une action soutenue" et aussi "des préventions et des résolutions des conflits pour une Afrique prospère et exempte de tous ses embarras sécuritaires". La journée de l'Afrique coïncidant avec le 52^e anniversaire de la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Francisco Caetano Jose Madeira a également souligné la femme africaine occupe une place déterminante dans la lutte contre la menace terroriste à laquelle font face plusieurs régions du continent africain. "Notre continent est caractérisé par la montée de la criminalité multiforme, caractéristique de nombreuses et significatives mutations, se manifestant à travers de menaces sécuritaires, parmi lesquelles la menace terroriste (...) dans la région Sahelo-Saharienne et ailleurs dans le continent africain", a-t-il relevé.

Il a indiqué à ce propos que l'Union africaine "mobilise tous ses efforts pour ne pas succomber à cette funeste menace, plus que jamais mobilise toutes ses ressources pour atteindre ses objectifs", affirmant que "parmi ses ressources, la



femme occupe une place de choix, place dans l'importance est rehaussée chaque jour, dans toute son action." Il a, en outre, mis en évidence "l'action inaltérable continue et fructueuse de l'Algérie et de la femme algérienne qui marque une constance effective de son engagement perpétuel pour l'indépendance et l'autodétermination des peuples opprimés, principe fondateur et sous-jacent de son action".

PROTECTION CIVILE

LE NIVEAU DE PROFESSIONNALISME SALUÉ

Le niveau de professionnalisme atteint par la Protection civile algérienne est "rassurant" quant à son aptitude à gérer convenablement des situations de catastrophes naturelles, a estimé avant-hier à Boughezoul (sud de Médéa) le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui.

"Le niveau opérationnel du corps de la Protection civile est un signe rassurant vu l'aptitude de ses éléments à s'acquitter comme il se doit de leur noble mission en cas de crise naturelle majeure", a indiqué le ministre en marge de sa visite au poste de commandement des opérations de la manœuvre nationale de secours et de sauvetage "Sésismex 2015".

Les compétences dont jouit ce corps constitué "donne un aperçu des efforts déployés par les responsables de ce secteur pour élever son niveau opérationnel et le préparer à affronter des situations de crise", a affirmé M. Bedoui dans ce contexte.

Le ministre a mis l'accent, par ailleurs, sur la particularité de la relation entre les médias et le corps de la Protection civile, aux plans prévention et sensibilisation, exprimant son souhait de voir cette relation "se consolider davantage et aboutir à une forme de partenariat qui soit au service exclusif de la nation et du citoyen".

Accompagné du directeur général de la Protection civile, le colonel Mustapha El Habiri, du délégué national chargé des risques majeurs, Tahar Melzi, et des walis de Médéa et de Djelfa, M. Bedoui, a entamé sa visite d'inspection, par le survol, en hélicoptère, de la zone du sinistre simulé qui s'étend sur quatre communes relevant des wilayas de Médéa et Djelfa, à savoir respectivement Boughezoul, Chahbounia, Aïn-Oussara et Aïn-Lahdjel.

Le ministre s'est ensuite rendu au poste de commandement général de l'opération, sis à Boughezoul, où il a reçu des explications détaillées sur l'organisation et la gestion d'un séisme simulé, avant de se déplacer à Aïn-Oussara (Djelfa) pour s'enquérir de visu des opérations de secours et de sauvetage menées sur l'un des douze sites de manœuvres abritant cette opération de simulation.

R. N.

Mobilis, partenaire officiel du comité olympique algérien et du ministère de l'Éducation nationale pour le "fair play"

Mobilis, partenaire officiel du comité olympique algérien accompagne une opération lancée par le COA en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, qui vise à instaurer et favoriser la découverte du fair play chez les jeunes, avec un message clair : Être et rester Fair-play en toute circonstance dans le sport et dans la vie de tous les jours. Le sport et l'éducation partagent de nombreuses valeurs communes, le COA et le ministère de l'Éducation nationale s'engagent dans une action commune pour que le fair play cesse d'être une notion marginale, une première action est prévue aujourd'hui au niveau de Constantine dans laquelle 300 élèves de la wilaya seront initiés aux valeurs du fair play.

Toujours dans l'esprit du sport et du fair play, d'autres actions sont prévues sur tout le territoire national :

- Le 1^{er} juin à Ouargla
- Le 3 juin à Djelfa
- Le 15 juin à Alger
- Le 20 juin à Oran

Mobilis, le premier partenaire du sport en Algérie et le comité olympique algérien confirme par son engagement dans la lutte contre la violence et la promotion du fair play, son statut d'entreprise citoyenne.

Mobilis saisit également cette occasion pour souhaiter bon courage à tous les élèves lors des examens de fin d'année.

CONTREBANDE

3.000 litres de carburant saisis

Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement relevant du secteur opérationnel de Bordj-Badji-Mokhtar/6^e Région militaire a intercepté, avant-hier 25 mai 2015, un camion chargé de dix tonnes de denrées alimentaires, une quantité de 3.000 litres de carburant destinés à la contrebande, une moto et douze détecteurs de métaux. Par ailleurs, les éléments des gardes-frontières de Bab-El-Asa relevant du secteur opérationnel de Tlemcen/2^e Région militaire ont saisi 482 kilogrammes de kif traité ainsi qu'une quantité de carburant s'élevant à 1.860 litres destinée à la contrebande. Au niveau du secteur opérationnel de Djanet/4^e Région militaire, un détachement a intercepté cinq contrebandiers et a saisi un véhicule tout-terrain.

ACCIDENT DE LA ROUTE

3 morts et 2 blessés à Mascara

Trois personnes sont mortes et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu avant-hier à proximité de la commune de Zahana (Mascara) a annoncé la direction de wilaya de la Protection civile. L'accident s'est produit au niveau de l'autoroute Est-ouest suite à une collision entre deux véhicules faisant trois morts âgés entre 30 et 40 ans sur le coup et deux blessés graves, selon le lieutenant Tahar Mehenni, chargé de l'information à la direction de la Protection civile. Les corps des trois victimes ont été transférés à la morgue de l'hôpital de Sig, alors que les deux personnes blessées ont reçu les premiers soins sur place avant leur évacuation à l'établissement sanitaire de santé de proximité de la commune d'Aïn-El-Berd (Sidi-Bel-Abbès) proche du lieu de l'accident.

FRAUDE

Saisie de 51.700 sachets de tabac à chiquer contrefait

Les gendarmes de l'escadron de sécurité routière de Constantine ont interpellé lors d'un point de contrôle à hauteur de l'échangeur d'Ain-Smara, deux personnes transportant à bord d'un camion 51.700 sachets de tabac à chiquer contrefait et 175 boîtes de biscuit, dont la date de péremption a expiré. Une enquête est ouverte par les gendarmes de la brigade de Ain-Smara.

INCENDIE DANS UN DÉPÔT À BABA ALI

Une biscuiterie sauvée des flammes par la Protection civile

Un important incendie s'est déclaré mardi vers 2h43 minutes du matin dans une biscuiterie employant plus de 1.000 ouvriers à Baba-Ali à Alger que les éléments de la Protection civile ont pu maîtriser au bout de plusieurs heures de lutte, selon les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Le feu a pris dans un dépôt de stockage de matières premières, qui contenait notamment des produits de matière grasse, de l'emballage, des bobines en plastique. "Le feu était très important au niveau de ce dépôt", précise le capitaine Saidj, chargé de la communication à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger. L'importance du sinistre a obligé les sapeurs pompiers à déployer 12 véhicules dont plusieurs de l'unité nationale d'intervention, deux ambulances et 80 agents.